TABLE DES MATIÈRES

DE LA

SEIZIÈME ANNÉE DE L'*AMI DU CLERGÉ*

CONGRÉGATIONS ROMAINES

Amovibilité des desservants. — Affaire du curé de Novéant 838
Anniversaire de la consécration d'un évêque. — Solutions au sujet de la mémoire 574
Anniversaire de la naissance des saints. — Défense de l'honorer par un office liturgique . . 672
Archiconfrérie du Sacré-Cœur. — Nouveau titre et pouvoir d'agréger des confréries dans le monde entier 750
— Indulgences pour l'adoration perpétuelle du Sacré-Cœur et modification dans l'invocation quotidienne 751
— L'Œuvre de prière et de pénitence en union avec le Cœur de Jésus élevée au grade d'archiconfrérie 752
Baptême. — On ne doit pas admettre un parrain hérétique. 332
Chanoines. — Chapitres dont les prébendes sont supprimées. 141
— Peut-il y avoir deux chapitres de cathédrale dans la même ville 141
— Chanoines jubilaires, malades 142
— Droits du chanoine-curé 142
— Distributions capitulaires 142
— Messe conventuelle. 142
— Chanoines honoraires 284
— Les chanoines n'ont pas le droit, même en vertu de la coutume, de porter l'anneau pendant la messe. 512
Chant religieux. — Décret sur le chant religieux 830
— Règlement touchant la musique sacrée . . . 831
Chemin de la croix. — Revalidation des érections de chemins de croix dans le diocèse de Namur 397
— Dans l'Eglise universelle. 464
Communion des religieuses. — Règles à suivre quand on distribue la communion en dehors de la messe. 624
Communion dans l'Eglise d'Orient. — Permission accordée aux fidèles des divers rites 592
Concours. — Outre les obligations imposées par le droit commun pour le concours, les évêques peuvent en ajouter quelques-unes 143
Confréries. — Chapelles des confréries, leurs droits au sujet des funérailles. 143
— Les Tiers-Ordres ont la préséance sur les confréries 143
— Revalidation des érections nulles des confréries du Rosaire. 397
— On peut établir dans le même lieu deux confréries qui ont à peu près le même objet, s'il y a une légère différence 398
— Un curé n'est pas toujours de droit directeur des confréries qu'il fait ériger. 398
— Il ne peut déléguer ses pouvoirs de directeur qu'avec une autorisation 398
Consécration d'église. — Solution de quelques doutes à ce sujet 800
Consécration d'un autel. — Solution de quelques doutes 800
Courses de taureaux. — Décret 592
Curé. — Unité de curé et les droits paroissiaux . 143
— Translation d'un curé inamovible. 144
Evêque. — Il ne peut exiger ses frais de voiture de la part des curés qu'il va visiter, ni des étrennes de la part de son chapitre 144
— Oratoire des évêques 207
Fondations. — Commutation 204
Funérailles. — Droits du curé 205
Heure nationale. — Le clergé allemand peut suivre cette heure pour la récitation de l'office divin. 205
Images. — Des images nouvelles et inconnues pour le culte liturgique. 511
Indulgences. — Doutes sur la confession hebdomadaire pour les indulgences. 397
— Indulgences pour la fête, l'octave et le mois de saint François d'Assise 444
— Formule authentique de la prière *En ego*. . 445
— Extension des indulgences accordées pour

l'archiconfrérie du Sacré-Cœur et l'adoration perpétuelle et solennelle du Sacré-Cœur 751
Irrégularité. — Dispenses accordées 46, 205
Lettres testimoniales. — Elles sont exigées pour un séjour de trois mois 207
Lourdes (Notre-Dame). — Nouvelles concessions. 511
Mariage. — Dispenses de mariage non consommé; *ob impotentiam ;* violenté; ou à cause d'un consentement conditionnel 206
— Mariage annulé par suite d'un empêchement d'affinité illicite 207
— On doit recourir à Rome quand on n'a que le témoignage d'un conjoint survivant pour attester la mort de l'autre époux 332
— Indult aux évêques de Bavière pour l'absolution des catholiques qui ont contracté mariage devant un ministre hérétique. . . 624
Messe de binage. — Refus de binage 207
Messe conventuelle. — Doutes éclaircis 142
Messe « pro populo. » — Le curé qui dessert une paroisse vacante est tenu à deux messes *pro populo* 144
— Le diocèse de Trèves a obtenu dispense à ce sujet 144
Monastère. — Messe de fondation 208
Ordination. — Dans un séminaire placé dans un diocèse étranger 45
Paroisse. — Ses confins, le presbytère et l'église paroissiale 208
Prières après la messe. — Aux prières imposées par Léon XIII, on peut ajouter d'autres prières, avec l'autorisation de l'évêque 432
Religieux. — Juridiction du supérieur général des Filles de la Sagesse 285
— Les réguliers qui ont fait la profession des vœux simples, peuvent être renvoyés sans procès canonique. 544
— Les religieux chargés de desservir des églises paroissiales doivent suivre leur calendrier s'ils en ont un, sinon celui du diocèse . . 672
Rosaire. — Un seul chapelet indulgencié tenu à la main suffit à plusieurs personnes récitant le rosaire en commun pour les indulgences 444
Sacré-Cœur. — Voir *Archiconfrérie.*
Scapulaire. — Scapulaire de saint Joseph, mode d'imposition, indulgences. 92
— Scapulaire de Notre-Dame du Bon-Conseil . 464
— Revalidation de toutes les réceptions nulles dans la confrérie du Mont-Carmel 560
Séminaire. — Commission administrative 208
Société secrète. — Condamnation d'une société anglaise 333
Tiers-Ordre. — On ne peut faire partie que d'un seul Tiers-Ordre 444
— Agrégation à plusieurs Tiers-Ordres 444
— Préséance des Tiers-Ordres sur les confréries 143, 512
— Préséance des Tiers-Ordres entre eux 512
— Les Tertiaires du Mont-Carmel qui ont obtenu neuf bénédictions peuvent les recevoir de leurs confesseurs, la veille de la fête, après la confession sacramentelle . . 672
Translation des fêtes. — Décret au sujet des fêtes de saint Joseph, de l'Annonciation et de la Nativité de saint Jean 736

CONSULTATIONS

DOGMATIQUES, MORALES, LITURGIQUES, CANONIQUES, ETC., ETC.

Absolution. — Doit-on la refuser à un maire qui refuse de laisser inscrire au budget la subvention accoutumée à la fabrique 27
— A une personne qui s'est montrée de mauvaise foi dans une affaire de justice 156
Voir *Confession, Restitution.*
Absolution « complicis. » — Quelles interrogations faire et quelle conduite tenir avec une personne qui s'accuse de péchés graves *contra sextum cum sacerdote* 264
— Quando complex possit absolvere quin incurrat excommunicationem 274
— An incurratur si tantum audit confessionem 274
— Quomodo agere debet confessarius complex si mulier accusat oscula ut venialia, aut etiam tacet 525, 155
— Est-ne peccatum turpe osculum 220
— Complex absolvens in hoc casu incurrit-ne excommunicationem 525, 220
— Semel absolutus ab alio, complex poterit-ne recurrere ad primum confessarium . . 860, 220
— Complex qui simulat absolutionem incurrit-ne excommunicationem 589
— Potest-ne absolvere complicem, secluso mortis periculo, propter necessitatem pœnitentis, vel ad vitandum scandalum 636
— Quid si agatur de peccatis complicitatis antequam sacerdos factus sit 860
Absolution générale. — Voir *Tiers-Ordre.*
Absoute. — Voir *Enterrement.*
Acte héroïque pour les âmes du Purgatoire. — Origine de ce vœu, est-il approuvé par Rome, peut-on le faire *ad tempus*, privilèges attachés à ce vœu. 201
— Si ce vœu a pour principal motif les avantages spirituels qu'on en espère, est-il encore un acte de charité 258
Adoration perpétuelle. — Quelle messe et quelles mémoires faut-il chanter quand cette fête tombe le dimanche de la Septuagésime 14
— Le scandale à craindre serait-il une raison suffisante de célébrer sans être à jeun . . 331
— Peut-on employer aux dépenses de l'Adoration les offrandes faites par les fidèles à cette occasion 412
— Quelle préface chanter un jour de fête de première ou seconde classe ? La préface du temps 783

Ame. — Voir *Vie future.*
Angelus. — Doit-on se mettre à genoux, les samedis de Carême, pour la récitation de l'*Angelus* à midi 607
Anges. — Peut-on dire que leur épreuve n'a duré que deux ou trois minutes 621
— Y a-t-il un chœur d'anges distinct des autres chœurs angéliques 297
Anniversaire (Service). — Voir *Messe de Requiem.*
Antienne à la Sainte-Vierge. — Le dimanche, quand on chante le *Salve Regina* après le salut qui suit les vêpres, doit-on être debout ou à genoux. 430
Archevêque. — Peut-il, sans autorisation du curé, faire un mariage dans une paroisse d'un diocèse suffragant et comment doit-on le recevoir à son arrivée 637
Association sacerdotale. — En quoi consiste la participation aux mérites de certains ordres religieux accordée comme un privilège aux prêtres membres de cette association 536
Association des prêtres adorateurs. — Peut-on par une seule heure d'adoration satisfaire à l'heure sainte et à l'heure d'adoration hebdomadaire. 746
Avare. — Voir *Confession.*
Aube. — On doit bénir sous condition une aube dont on se sert depuis longtemps, sans savoir si elle est bénite. 30
— Elle ne perd pas sa bénédiction lorsque l'on sépare la guipure pour la laver 110
— Le cordon de l'aube doit être, selon l'usage général, de lin et blanc, et non de soie noire, pour les offices des morts 767
Aumône du Carême. — Voir *Carême.*
Aumônier. — Peut-il exiger un casuel pour les obsèques qu'il célèbre dans la chapelle du couvent, ou qui sont présidées par un autre. 171
— Droits et devoirs de l'aumônier d'un collège de jeunes filles dirigées par des religieuses. 679
Voir *Confession, Communion.*
Autel. — Il ne convient pas de disposer sous l'autel des tiroirs pour les ornements . . . 236
— Matière et forme des pierres d'autel à consacrer 236
— Un fragment du tombeau d'une pierre d'autel ayant été scellé solidement avant la consécration de la pierre, on peut s'en servir validement 282
— Si le fragment vient à se détacher, il est plus prudent de remplacer la pierre d'autel 282
— Le maître-autel doit toujours être recouvert de son tapis après la messe, même pendant les vêpres. 283
— Quand le Saint-Sacrement n'est pas dans le tabernacle on peut, à un office funèbre, couvrir l'autel de tentures noires, sinon elles doivent être de couleur violette . . . 349
— La table de l'autel fixe ne peut pas être formée de plusieurs pierres cimentées ensemble. 478
— Il convient de placer la pierre d'autel de 14 à 15 centimètres du front de l'autel . . 478
— Peut-on célébrer sur un autel sous lequel est enterré le bienfaiteur qui a donné l'autel; que faire pour se mettre en règle 847
— Il convient que la pierre d'autel ne soit pas carrée, mais oblongue et que cette partie regarde le tabernacle. 559
Autel privilégié. — On peut cumuler les concessions de cet autel accordées à des titres divers, à moins de restrictions contenues dans les indults, ce qui n'existe pas pour ceux qui s'occupent des deux Œuvres de la Propagation de la foi et de la sainte Enfance 541
— Cette indulgence n'est applicable qu'à une seule âme, et le prêtre qui n'a pas la faveur de cet autel tous les jours, doit choisir les jours où on peut célébrer en noir, à moins que, durant la semaine, il n'y ait que des doubles. 821
Baptême. — Les enfants qui meurent après avoir été ondoyés, privés des autres cérémonies, ont-ils au ciel un degré de gloire de moins. 55
— Comment agir dans un hospice d'aliénés pour le baptême des Arabes qui y sont soignés. 83
— Quand le prêtre baptise un enfant à la maison en cas de nécessité, il doit continuer les cérémonies qui suivent l'ablution de l'eau. 91
— On ne peut pas exiger un casuel pour l'inscription de l'acte de baptême sur le registre 247
— Seul l'évêque peut légitimer le casuel qu'exige un prêtre pour lui ou la fabrique à l'occasion du baptême. 247, 248
— Comment comprendre que le baptême soit à la fois principe de mort à l'exemple de la sépulture de Notre-Seigneur et principe de vie à l'exemple de sa résurrection . . . 277
— On ne peut pas admettre comme parrain et marraine des époux divorcés et remariés civilement 299
— Comment agir avec un enfant baptisé en danger de mort par son père, ignorant et franc-maçon 379
— En versant l'eau sur le front, le baptême est valide 411
— On doit baptiser le fœtus par immersion, si on ne peut le faire par infusion. 412
— Le parrain et la marraine ne contractent entre eux aucune affinité, mais seulement avec l'enfant baptisé et ses parents. . . 460
— On peut commencer à verser l'eau en commençant à prononcer la formule. 510
— Comment inscrire sur les registres l'acte de baptême d'un enfant né de mariés civilement 571
— C'est au curé qui a ondoyé à suppléer les cérémonies, un autre prêtre aurait besoin d'une délégation. 686
— A quel signe peut-on reconnaître que l'eau baptismale est corrompue. 822
— Il convient que le parrain récite le *Pater* et le *Credo* et non un autre. 822
— Les enfants morts sans baptême ne seront pas dans le même enfer que les damnés. . 823
Bellarmin. — Vie et ouvrages de ce théologien. 241
Bénédiction apostolique. — Voir *Indulgences.*
Bénédiction des Cierges. — Quand on la fait le dimanche, en vertu d'un Indult, quelle messe doit-on chanter. 416

Bénédiction des Cendres. — Peut-on distribuer les cendres à toutes les messes du matin. . . . 282
Bénédiction des Rameaux. — Deux prêtres ne peuvent pas se partager l'office du dimanche des Rameaux. 560
Bénédiction du Saint-Sacrement. — Il est défendu d'ajouter *Alleluia* au temps pascal, aux versets après le *Te Deum* ou après une antienne à la sainte Vierge. . . 361
— On doit s'abstenir d'employer de la stéarine, même quand il y a déjà le nombre requis de cierges en cire 347
— Quelle différence entre la bénédiction du Saint-Sacrement et celle donnée avec une relique ou avec la main du prêtre. . . . 412
— On ajoute *Alleluia* au verset *Panem* seulement au temps pascal et dans l'octave de la Fête-Dieu 431
— Après la messe basse suivie de la bénédiction, on récite d'abord les prières prescrites par le pape, et il est de règle d'employer la chape 703, 479
— Dans les invocations au salut on doit placer saint Michel et saint Jean avant saint Joseph. 479
— On ne doit pas donner trois bénédictions de suite dans la même église 560
— Il convient d'allumer six cierges en cire aux saluts avec le ciboire. 671
— Aux autres saluts plus solennels il en faut davantage 29
— On peut conserver la chasuble pour donner la bénédiction après une messe basse, si on se sert du saint Ciboire. 703
Bénédiction d'un calorifère. — Une nouvelle formule de bénédiction doit être approuvée par la S. Congrégation; sinon prendre la formule *ad omnia* 237
Binage. — Un vicaire qui bine peut-il accepter deux honoraires en consacrant l'un d'eux à une bonne œuvre pour laquelle l'évêque demande la coopération de son clergé. . . 27
— La chapelle d'un château est desservie par binage. Quand le curé bine peut-il recevoir l'honoraire fourni par le châtelain 88
— Un curé bineur n'est tenu qu'au patron et au titulaire de l'église paroissiale. 109
— Il n'a pas non plus à s'occuper du patron de l'annexe pour le bréviaire 109
— On peut appliquer pour l'association *post obitum* la messe de binage dite dans une annexe ou même chapelle vicariale. . . . 259
— Un prêtre à qui l'on a volé des honoraires de messe peut-il les acquitter à l'aide de la messe de binage 299
— Peut-on satisfaire par une messe de binage à la demande d'une personne qui fait adresser au prêtre une revue dont elle paie l'abonnement. 486
— Le prêtre chargé le dimanche de dire la messe dans une chapelle domestique peut-il biner dans une paroisse voisine 542
— Un vieux curé peut se retirer dans sa paroisse et se réserver la messe de binage du dimanche ainsi que les messes de fondation, si l'évêque autorise ce vicariat. . . 590
— Pour disposer en faveur d'une œuvre pie de l'honoraire de la messe de binage, il faut un indult. 604
— Un curé qui, en plus de son indemnité fixée par l'évêché, a exigé des paroissiens de l'annexe une seconde taxe a violé la loi ecclésiastique, mais non la vertu de justice. . . . 697
— Peut-on acquitter gratuitement par une messe de binage des messes à la décharge d'un curé pauvre à qui on abandonne ainsi les honoraires. 740
— L'honoraire de la messe de binage devant être envoyé à l'évêché, doit-on envoyer tout l'honoraire s'il est supérieur au tarif. 823
Bolo (abbé). — Voir *Courrier bibliographique.*
Bossuet. — A-t-il manqué d'être un saint parce qu'il a manqué de mesure et de convenance 58
— Qu'entend-on par la règle de Bossuet. . . . 256
Bouillerie (Mgr de la). — Sa vie, ses œuvres . . 321
Bourse. — Un curé peut acheter des bons de Panama 697
Bréviaire. — Voir *Office divin.*
Bicyclettes. — Convient-il aux prêtres de s'en servir 28
— Et aux femmes. 620
Caisses rurales. — Qu'en penser, un prêtre peut-il être le secrétaire comptable 861
Calice. — Sa consécration est obligatoire sous peine de péché mortel. 346
Canonisation. — Y a-t-il prodigalité regrettable dans les dépenses à ce sujet 296
Canon de la messe. — On ne peut prononcer le nom d'un évêque qu'à partir du jour de prise de possession 560
Cardinal. — Y a-t-il prodigalité regrettable dans les dépenses pour la promotion au cardinalat. . 296
Carême. — Les huitres, crevettes et tout ce qui est *fructus maris* est exclu des repas d'où la loi défend le mélange de la viande et du poisson 8
— L'obligation de l'aumône du Carême n'oblige pas *sub gravi*, même pour les riches. Cette obligation incombe au chef de famille et aussi à ceux qui profitent des dispenses et qui ont leur petit pécule 9
— Pour le jeûne, peut-on suivre le matin la coutume italienne, à midi la coutume allemande, le soir la coutume française. . . . 42
— Jusqu'à quel âge le jeûne est-il obligatoire . 88
— Pour faciliter le jeûne, le confesseur peut-il permettre deux onces de nourriture le matin 484
— Un évêque ayant un indult pour dispenser de l'abstinence en carême et ayant mis pour condition la demande de la dispense, pèche-t-on si on use de l'indult sans avoir demandé la permission 569
— Invité et servi en gras par mégarde, un prêtre peut-il manger ce qu'on lui sert, pour ne pas faire remarquer la méprise. . 569
— Un évêque, sans indult, ne peut pas permettre l'usage de la viande et du poisson dans le même repas 590
— Un indult qui permet, sans distinction, d'employer la graisse et le lard haché dans la préparation des aliments maigres, permet par là-même l'usage de toute sorte de graisse 590
— On peut se servir de la saumure de poisson salé avec la viande dans le même repas. . 603
— Peut-on manger du potage fait avec du jus

de poisson dans un repas gras 775
Casuel. — Le curé peut-il augmenter le tarif, de sa seule autorité 697
Voir *Honoraires, Enterrement.*
Catholicisme en Allemagne 82, 267
— Sa situation en Alsace 129
— En Irlande, Parnell et son action 17
Célibat. — Est-il plus excellent que le mariage où les deux époux gardent la chasteté 41
Cendres. — Voir *Bénédiction des cendres.*
Censures. — Un prêtre suspendu *ab officio* peut-il validement obtenir une cure dans un autre diocèse, sans encourir l'irrégularité. 652
— Peut-il absoudre validement ses nouveaux paroissiens 652
Cérémonies hérétiques. — Voir *Protestants.*
Chandeleur. — Voir *Bénédiction des Cierges.*
Chanoines. — Un curé nommé chanoine honoraire en Italie a-t-il besoin de l'autorisation de l'Ordinaire pour porter son costume. . 189
— Faut-il distinguer entre costume de chœur et costume de ville 189
— Le curé peut-il se dire chanoine prélat . . . 189
— Les chanoines n'ayant plus de traitement sont-ils encore tenus d'appliquer la messe pour le diocèse 295
— Que sont les titres de chanoine de l'ordre des évêques, chanoine prélat 332
— Un chanoine honoraire de diocèse étranger peut-il continuer à porter ses insignes en attendant un indult qu'il a demandé 349
— Les chanoines honoraires devraient ajouter à cette qualification le nom de l'église dont ils sont chanoines 443
— Quel est, depuis le décret concernant les chanoines honoraires, la condition des chanoines de Lorette 634
— Quel peut être le nombre des chanoines honoraires 698
— Le nombre des chanoines honoraires résidant dans le diocèse peut-il être le double ou le triple des chanoines titulaires 698
— Peuvent-ils user de leurs insignes hors du diocèse, et les porter en dehors des cérémonies qui se font *collegialiter*, ou en présence de l'évêque 698
— Peut-on établir des différences dans le costume des chanoines titulaires et honoraires 698
Chanoine apostolique. — Qu'entend-on par ce mot 393
Chant. — Voir *Messe chantée, Plain-Chant.*
Chapelet. — Pour gagner les indulgences dans la récitation en commun, il suffit qu'une seule personne tienne le chapelet indulgencié, et que la récitation se fasse vocalement à deux chœurs 80
— Dans ce cas, toutes les autres personnes doivent laisser de côté toute autre occupation 392
— Est-il vrai que le simple attouchement de la pierre de l'*onction* au saint Sépulcre communique au chapelet toutes les indulgences en usage dans l'Eglise 392
— Que faut-il pour gagner les indulgences de sainte Brigitte par la récitation du chapelet 748
— On peut indulgencier des chapelets en bois. 590
Chapelle publique.— Quand même elle ne serait pas consacrée elle doit avoir un titulaire liturgique 91
Chapelle semi-publique. — Ses caractères et les droits de l'évêque, du curé, des supérieurs, de l'aumônier sur ces oratoires de pensionnats. . 679
Chapelle privée.— Droits du curé et du propriétaire 570, 157
— Quels sont les droits paroissiaux réservés par la clause insérée dans les brefs autorisant les oratoires privés 217
— En cas de maladie de l'indultaire peut-on y célébrer la messe, s'il est présent à la maison, dans une chambre contiguë à l'oratoire 217
— Pour les fêtes exceptées par la concession, faut-il prendre le jour de l'incidence ou celui de la solennité 217
— Est-il défendu d'établir une chambre à coucher au-dessus de la chapelle 261
— La concession des chapelles privées avec la permission d'y conserver la sainte Réserve est-elle une affaire d'argent 695
Chapelle vicariale. — Qu'entend-on par là au point de vue ecclésiastique et au point de vue civil 259
Charité. — L'acte de charité n'est-il pas le plus parfait que nous puissions accomplir ici-bas ou dans le ciel ; peut-il être notre fin dernière . . . 683
Chemin de fer. — Voir *Restitution.*
Chemin de croix. — Les croix peuvent avoir des Christs ou n'en point avoir, selon l'usage ordinaire, sans péril pour les indulgences 535, 190
— Pour le gain des indulgences il faut, *ad tutius*, apercevoir les croix 331
— Dans ce cas les aveugles sont dans la condition des malades qui peuvent se servir d'un crucifix indulgencié *ad hoc* 332
— Quand on fait cet exercice en commun il faut que le prêtre suive les stations, ou s'il est en chaire qu'un autre prêtre parcoure les stations, cela sous peine de ne pas gagner les indulgences, à moins d'un indult qui en dispense 535
— On peut changer de place les tableaux dans la même église, sans bénédiction nouvelle. 590
Cierges. — Voir *Bénédiction du Saint-Sacrement, Messe.*
Cimetière. — Est-il pollué par l'inhumation d'un enfant mort-né 39
— La pollution d'un cimetière peut-elle entraîner la pollution des concessions privées. . 719
Commerce. — Est-il interdit aux prêtres de faire un bénéfice sur la vente d'un ouvrage dont ils sont les auteurs 171
Communauté religieuse. — L'oratoire d'une communauté n'a pas droit aux offices du *Triduum* sacré de la semaine sainte. 109, 110
— Quelle est la conduite à tenir par l'aumônier et par la supérieure, en matière de direction, confession et communion 229
— Dans une chapelle privée peut-on renvoyer au dimanche la solennité du patron du diocèse 283
— Peut-on tolérer que la supérieure asperge le soir les religieuses, et qu'elle encense les professes prosternées 430
— Comment tirer de l'erreur des religieuses qui méprisent le plain-chant et préfèrent

une messe basse à une messe chantée. . . 622
— Une religieuse bien affaiblie, ayant perdu la mémoire, peut-elle donner validement à sa communauté 778
Communion. — Il ne convient pas de porter la communion en secret à une pieuse malade. 14
— Un prêtre malade pourrait se communier lui-même avec de graves raisons 14
— Il convient que le prêtre qui distribue la communion pendant la célébration d'une messe s'arrête au moment de la consécration, sans s'agenouiller, en se tournant du côté de l'autel 44
— Peut-on dire que les anges nous envient le bonheur de communier et que le sang divin coule dans les veines du communiant. 154
— Il ne convient pas de mettre un tapis sous les genoux des communiants à la table sainte 203
— Il n'est pas permis de distribuer la communion à minuit après l'heure de l'adoration nocturne 348
— Règle de la communion fréquente du Père de la Colombière 415
— On peut être autorisé à donner la communion à la messe de minuit 510
— C'est au confesseur, et non au directeur à décider du nombre des communions . . . 536
— Aucune loi n'oblige celui qui communie à le faire pendant la messe ; ni ne défend au prêtre de donner la communion en dehors de la messe. 588
— Ceux qui communient peuvent-ils réciter tous ensemble le *Confiteor*. Où doivent communier clercs et laïques 45
Communion des religieuses. — Peut-on les admettre à communier au chœur, sur le plus bas degré de l'autel, le jour de leur profession. 14
— Le confesseur peut-il supprimer les communions de règles établies dans la communauté 105
— Les religieuses doivent-elles, avant de communier, prévenir la supérieure 229
— Peuvent-elles communier le jour même de leur confession. 359
— Quand la supérieure doit-elle déclarer au confesseur les motifs qui peuvent empêcher une religieuse de communier aussi souvent 6
— Des supérieurs peuvent-ils, pour gagner du temps, défendre de communier à la messe de communauté 858
— Peut-on admettre à la communion deux religieuses en rupture d'obéissance envers leur supérieure et leur évêque, qui se servent de l'école libre pour faire la guerre au curé. 427
— Le confesseur et la supérieure peuvent-ils s'entendre pour fixer des jours en dehors desquels il ne soit pas permis aux religieuses de demander une communion surérogatoire. 566
Communion pascale. — Comment expliquer la conduite des solitaires qui ne communiaient pas. 87
— Peut-on admettre à cette communion des truffiers qui font leur cueillette sur le terrain d'autrui. 440
— Ceux qui laissent paître leur troupeau sur le champ du voisin 440
— Peut-on admettre un ivrogne. 459
— Un curé peut recevoir, même au temps des Pâques, tous ceux qui désirent communier dans son église ; s'il est le confesseur, il doit, en justice, les avertir que cette communion ne suffit pas pour l'accomplissement du devoir pascal 652
— Peut-on admettre une institutrice laïque qui nuit à l'école libre 41
Concordat de 1801. — Ayant été tenu pour aboli par divers actes du Saint-Siège, à quel titre est-il regardé comme étant encore en vigueur 331
Concubinage. — Est-on obligé de résilier le bail que l'on a consenti à deux jeunes gens qu'on a dit depuis vivre en concubinage . . 89
— Comment agir avec un concubinaire à l'article de la mort 527, 475
Concurrence. — Voir *Mémoire, vêpres.*
Conférence cantonale. — Quel péché commet le curé qui refuse d'y assister 857
Confession. — Le confesseur peut-il interdire la communion à une personne qui ayant fait ses Pâques, se présente à l'Ascension, et affirme n'avoir commis aucun péché . . . 357
— Un confesseur peut-il faire pénitence pour ses pénitents. 411
— Comment agir avec les truffiers et les gardeurs de bestiaux qui violent la propriété d'autrui 440
— Quand on accuse des péchés véniels sans dire le nombre, tous sont-ils pardonnés. . 441
— Le confesseur, sachant le danger que court la vertu d'une jeune fille, peut-il avertir la mère. 442
— Un pénitent se trouvant dans une occasion nécessaire peut-il être absous *toties quoties* 456
— Un curé peut-il traiter comme coupables de péché mortel des époux riches qui ne font pas la charité. 471
— Pour confesser dans la chambre doit-on avoir le surplis et l'étole 347
— Un aumônier peut-il user pour le bien de l'établissement des confidences que lui fait par lettre un de ses anciens pénitents. 860
— Comment agir en danger de mort, avec un riche avare, pour les Pâques, le scapulaire ; peut-on exiger une taxe pour les pauvres. 471
— Peut-on exiger d'un pénitent une confession générale et qu'il accuse de nouveau des péchés validement pardonnés. 527
— La contrition parfaite est-elle plus facile qu'on se l'imagine 583
— Avec des malades mal disposés, peut-on se contenter, après leur avoir fait raconter leur vie, de les exciter à la contrition et de les absoudre. 619
— La confession est-elle nulle, si elle n'a pas été faite sous l'impression de la contrition. 636
— Un curé peut-il confesser les malades de son ancienne paroisse sans autorisation du propre curé 652
— Peut-il les accepter pour les Pâques, sans

que le curé soit prévenu 652
— Comment agir avec un pénitent qui ne vient que pour les Pâques et n'a aucune intention de changer de vie 677
— Que faire pour assurer la validité de l'absolution avec des personnes qui n'ont que des imperfections à accuser. 761
— Quand un pénitent revient après huit jours pour être absous et que le confesseur a oublié les accusations précédentes, peut-il absoudre validement et licitement, sans une nouvelle accusation 762
— La contrition parfaite avec le vœu même implicite de la confession remet le péché mortel, avant la réception du sacrement. Quand faut-il se confesser pour accomplir ce vœu. 778
— Peut-on absoudre une catholique qui veut épouser un protestant hostile au catholicisme 779
— Comment agir, à la mort, avec un maire qui a laïcisé et occasionné des dépenses au curé en revendiquant pour la commune un terrain revenant au curé 794
— Est-on obligé de se confesser pour Pâques si l'on n'a que des péchés véniels. 796

Confession des schismatiques. — Faut-il exiger une rétractation des enfants schismatiques qui, bien disposés, demandent l'absolution à un prêtre catholique. 738

Confession des concubinaires. — Voir *Concubinage.*

Confession avant le mariage. — Voir *Mariage.*

Confession « de Sexto. » — Comment avertir les futurs époux des devoirs sur le mariage. 8
— In matrimonio incontinentiæ periculum est-ne idem ac pollutionis 41
— Potest-ne invalidum esse matrimonium ob impotentiam, si non desit in muliere concipiendi potentia. 41
— Une personne peut-elle continuer le traitement hydrothérapique, s'il lui occasionne des mauvais mouvements involontaires . . 221
— Peut-on exempter de péché des caresses familières honnêtes entre personnes de différent sexe 290
— Que penser des témoignages d'affection inspirés par l'amitié particulière et comment y remédier. 290
— Que penser des chansons qui célèbrent l'amour 291
— Ouvrages *circa sextum* 415
— Uxor potest-ne post congressum uti lotionibus ad impediendam generationem, an debet immota manere aliquantulum. 540
— Quid de generatione artificiali. Hic non potest tractari. Recurrendum ad auctores . . 540
— Quelle réparation imposer à un jeune homme à l'égard d'une jeune personne qu'il a rendue mère d'un enfant qui est mort . . . 571
— De natura et gravitate onanismi. Comment agir practice 638
— An interrogandi sint conjuges de malo usu matrimonii, si pluries jam interrogati responderint negative 685
— Marc est-il trop sévère *affirmans homicidii esse reum qui impedit conceptionem* . . 778
— An oscula inter juvenes utriusque sexus sint peccata gravia 844

Confession des religieuses. — Un confesseur peut-il imposer ou permettre à une religieuse des pénitences corporelles, sans qu'elle soit obligée de demander la permission à la supérieure 6
— Peut-elle faire le vœu du plus parfait de sainte Thérèse sans consulter le confesseur 6
— Conduite à tenir par l'aumônier et la supérieure en matière de confession. 229
— Comment comprendre dans une feuille de pouvoirs pour la confession les mots *exceptis monialibus* 392
— Sur quelles raisons un confesseur doit-il s'appuyer pour régler son action sur les religieuses, sans enfreindre le décret récent 477
— Aux époques où l'on accorde un confesseur extraordinaire, ne peut-on pas laisser libres celles qui préfèrent s'adresser au confesseur ordinaire 540
— Tout prêtre a-t-il le pouvoir de confesser les religieuses dont le nombre dépasse trois ou quatre dans la paroisse 698
— Le supérieur peut-il se prêter à l'ouverture de conscience que veut librement lui faire un de ses inférieurs 819

Confirmation. — Un évêque peut-il confirmer ses diocésains dans un diocèse étranger. 155

Confiteor. — Quel est le sens des trois mots : *indulgentiam, absolutionem, remissionem peccatorum*. 222

Confrérie. — Comment comprendre la défense faite par la S. C. des Evêques d'établir des confréries dans des maisons de religieuses. 12
— Le vicaire capitulaire peut-il ériger une confrérie 300
— Dans l'impossibilité de se présenter, peut-on se faire agréger sans être présent. 744
— Y a-t-il des prières et des cérémonies requises absolument pour recevoir les membres d'une Congrégation affiliée à la *Prima primaria* 857
— L'inscription est-elle nécessaire pour le gain des indulgences et l'exclusion enlève-t-elle le droit aux indulgences 857
— Quel est le meilleur manuel sur les confréries. 857

Congrégations religieuses. — Voir *Communauté.*

Congrégations romaines. — Pourquoi leurs enseignements laissent-ils place à l'obscurité. 232
— Quelle est la revue qui donne le plus exactement les diverses décisions. 415

Consécration au saint sacrifice de la messe. — Voir *Messe.*

Consentement unanime des peuples. — Valeur de ce témoignage. 28

Coopération. — Un maçon qu'on oblige, le pistolet sous la gorge, à coopérer à un crime, peut-il prêter son concours 572

Cordigères. — Où se trouve un couvent de conventuels, l'inscription est-elle nécessaire pour gagner les indulgences. 590, 121

Costume ecclésiastique. — Un laïque vivant dans une communauté de prêtres peut revêtir

l'habit ecclésiastique avec l'autorisation de l'évêque 250
Création de l'homme. — L'homme a-t-il le droit de n'aspirer qu'à la fin naturelle, sous prétexte que la fin surnaturelle est un bienfait qu'on peut refuser 648
— Explication scientifique. 75
Credo. — Dans le *Credo* de la messe, comment doit être ponctué le membre de phrase : Crucifixus etiam et sepultus est 300
Culturkampf. — Voir *Catholicisme en Allemagne.*
Curé. — Comment peut-il se rendre gravement coupable d'omission par rapport au devoir de la prière privée ou publique, du catéchisme, etc. 250
— Le curé titulaire d'un ancien prieuré peut-il se faire appeler M. le Prieur 392
Voir *Evêque, Paroisse.*
Dédicace. — Tous les prêtres réguliers ou séculiers doivent-ils célébrer cette fête de première classe avec octave. 815
Démons. — Exercent-ils une puissance sur les orages ; comment instruire les fidèles et répondre aux impies quand la foudre tombe sur les édifices religieux 87 292
— Peut-on se faire guérir par un homme qui guérit sans remèdes, par une prière . . . 476
— A quelles fins, par quels moyens, sous quelles formes le démon tente-t-il les hommes 497
— Moyens de combattre les tentations. 507
Dénonciation d'un crime. — Quand faut-il en faire aux fidèles une obligation de conscience. . 27
Dieu. — Voir *Foi.*
Dimanche. — 1° *Assistance à la messe.* — Est-il permis de manquer à la messe pour prendre part à une fête musicale avec une fanfare dont on fait partie 122
— Conduire à la gare des bœufs qu'on a vendus dispense-t-il de la messe 155
— Peut-on chasser tout le dimanche si l'on assiste à la messe 156
— Peut-on refuser les sacrements à un magistrat qui, pour ne pas perdre sa place, n'ose assister à la messe dans sa paroisse et offre d'aller l'entendre ailleurs 428
— Comment agir avec un coiffeur qui manque à la messe pour soigner ses clients 429
— Les boulangers sont-ils dispensés d'assister à la messe 509
— Une personne qui marche difficilement est-elle obligée de se faire conduire à la messe par ses enfants. 569
— 2° *Travail du dimanche.* — Peut-on faire de la photographie 569
— Les boulangers peuvent-ils cuire le pain. . . 509
Distinctions honorifiques. — Le droit reconnait-il le camail des vicaires de cathédrale, l'évêque peut-il accorder une distinction de ce genre 295
— Quelles mesures sont prises par Rome pour que les dignités ecclésiastiques ne soient pas conférées à de jeunes prêtres sans mérites 695
Dispense de mariage. — Voir *Mariage.*
Divorce. — Un curé peut-il aller de lui-même chez un malade divorcé et civilement marié à sa domestique 155
— Quelle conduite doit tenir un juge devant qui est portée une cause de divorce 412
— Comment agir avec un divorcé au point de vue du ministère. 460
— Au point de vue de la confession et de la communion. 541
— Au point de vue de la sépulture 814
Ecclésiastique. — Il ne doit pas, en voyage, coucher avec son élève. 686
Ecole congréganiste. — Peut-on obliger la titulaire à commettre des illégalités qui l'exposeraient à des peines disciplinaires 27
Ecriture sainte. — Comment entendre que la lumière fut créée au premier jour. 218
— Comment expliquer le miracle de Jonas vomi sur le rivage 275
— Les longues années des patriarches étaient-elles des années solaires 411
— Explication du chapitre sixième de saint Jean, particulièrement en ce qui regarde la foi à la promesse de l'Eucharistie . . . 625
— Pourquoi David préféra-t-il Salomon à ses autres enfants 735
— Explication du texte : Laissez venir à moi les enfants 823
— Et de cet autre : Il est plus facile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille. . . 828
Voir *Psaumes.*
Education civique. — Quelle en est la première origine. 577
Eglise catholique. — Puisqu'elle est le moyen ordinaire du salut, comment se fait-il que tant d'hommes sont privés de sa connaissance. 473
— Peut-on admettre dans le sanctuaire une reine schismatique 652
Eglise grecque schismatique. — La loi qui permet l'usage du mariage aux prêtres grecs mariés avant d'entrer dans les Ordres, est-elle en vigueur chez les Orientaux catholiques 88
— En quoi la religion russe diffère de la nôtre. 411
En ego. — Voir *Indulgences.*
Elections. — Que penser de la représentation professionnelle, comment se pratiquerait le suffrage et quels en seraient les avantages. 56
Voir *Vote.*
Encyclique (Lettre). — Sur les études d'Ecriture sainte 1
— Quels sont les enseignements dogmatiques de cette Encyclique. 520
— Pourquoi les Encycliques sont-elles si diversement comprises 232
— Pourquoi Léon XIII a-t-il commencé la série de ses Encycliques par l'Encyclique sur la philosophie. 849
— Pourquoi a-t-il recommandé la philosophie scolastique. 849
Enfer. — Y a-t-il eu des damnés arrachés à l'enfer et ressuscités par les saints 298
Enterrement. — Un vicaire peut-il, comme un sacristain, cumuler la fonction de chantre avec la sienne et toucher double casuel . . 55
— Un vicaire obligé de s'absenter, peut-il toucher les honoraires, comme s'il eût été présent. Celui-ci remplacé par un prêtre étranger, doit-on verser à ce prêtre l'honoraire de vicaire ou de prêtre étranger 55, 858
— Le chantre, trouvant la rétribution pour un

service inférieure à ce qu'il gagne chez lui, le curé peut-il augmenter sa rétribution 55
— Peut-on laisser subsister la coutume de faire porter la croix par un homme ou par une femme selon que le défunt est un homme ou une femme 59
— Une personne qui demande à être enterrée dans une autre paroisse doit-elle un droit à la fabrique de sa propre paroisse et au curé 826, 105, 821
— Défense de revêtir l'aube pour la levée du corps. 172
— On ne doit pas chanter aux funérailles célébrées les trois derniers jours de la Semaine-Sainte 479, 203
— Les jours de fêtes solennelles on doit faire l'enterrement dans la soirée, ou mieux le transférer au lendemain 670, 203
— Le curé peut-il se faire payer à la fois le droit curial, les honoraires de la messe et ceux de sa présence 220
— Le prêtre qui rétribué pour un office funèbre, a omis de chanter, peut-il s'acquitter en récitant *privatim* l'office pour le défunt 442, 221
— Le curé assistant et rétribué à ce titre doit-il prendre part au chant. 442, 221
— Un tonsuré encourt-il l'irrégularité en présidant les funérailles d'un petit enfant. . . . 301
— L'inhumation devant avoir lieu dans un cimetière de pèlerinage et le service funèbre dans l'église du défunt, le curé du lieu de pèlerinage a-t-il droit de présider les obsèques et de réclamer un casuel. 539
— Peut-on suivre la coutume de percevoir pour la levée du corps un honoraire non inscrit au tarif. 570
— Quand les laudes sont suivies de la messe, doit-on chanter le verset *Requiescant in pace* 848
— Quel nocturne chanter lorsqu'on fait un enterrement le matin 670
— Il n'est pas permis à la levée du corps de chanter le *De profundis*, ni d'encenser le cercueil après l'avoir aspergé. 784
— On doit chanter le *Subvenite* aussitôt qu'on entre à l'église 784
— On ne doit pas chanter le *Benedictus* en allant au cimetière, mais *in paradisum* ou un autre psaume tiré de l'office des morts 784
— Quand un vicaire va chercher le corps du défunt dans un village éloigné de l'église, est-ce à lui qu'appartient le casuel répondant à ce service 814
— Un mineur ayant séjourné six mois dans un autre diocèse, y meurt et est ramené dans sa famille, le curé de cette paroisse où il est inhumé, peut-il exiger tout le droit mortuaire 826
— Si le corps est inhumé dans la paroisse voisine, qui doit présider à la levée du corps et aux obsèques 826
— La fabrique peut-elle faire payer la sonnerie demandée par la famille 826

Enterrement d'une religieuse.— On doit se servir d'un drap mortuaire noir et non blanc . . . 44

Espérance. — Le bonheur éternel étant l'objet de notre espérance, ne doit-on pas dire que notre espérance est incertaine. 586
— La promesse des biens temporels par surcroît à celui qui cherche la justice dispense-t-elle celui-ci de les demander. 824
— Peut-on, au sujet des biens temporels, pécher par présomption ou par désespoir. 824
— Un jeune homme qui compte exclusivement sur son travail pour réussir dans un examen, est-il présomptueux 824

Etienne (saint). — Quel est le saint Etienne martyr, de l'ordre séraphique, honoré à Toulouse. . 816

Eucharistie. – Est-ce un péché véniel de dire un mot, même utile, dans une église où on conserve la sainte réserve. 170
— Dans la transsubstantiation, y a-t-il annihilation de la substance du pain ; est-ce par production que Jésus-Christ est rendu présent 779
Voir *Exposition, Messe.*

Evangile. — Y a-t-il dans l'Evangile des paradoxes qu'il faille ramener à la vérité en les interprétant, faut-il entendre l'Evangile dans un sens symbolique. 584
— Les Evangiles d'Henri Lasserre pourraient-ils être publiés dans une nouvelle édition sans aller contre le décret qui les a condamnés. 717

Evangile (dernier). — A la vigile de saint Thomas on doit réciter le dernier évangile de saint Jean 671

Evêque. — Il peut revêtir la *cappa magna* toutes les fois qu'il assiste à un office dans sa cathédrale ou dans une église du diocèse 248
— Un évêque ne peut donner la bénédiction solennelle que dans son diocèse ; dans un diocèse étranger, il lui faut l'autorisation de l'Ordinaire 414
— Un évêque ne peut communiquer à un tiers non tenu au secret une lettre intime qui déconsidère un de ses prêtres. 590
— Peut-il sous-déléguer, sans limites de temps, les pouvoirs qu'il n'a que par indult quinquennal 603
— Un prêtre privé par son évêque, même justement, de tout poste dans le diocèse, est-il déchu du droit de réclamer une pension alimentaire. 775
— Si ce prêtre se croit victime de calomnies, peut-il exiger qu'on instruise *judicialiter* sa cause afin de pouvoir prouver son innocence. 775

Exeat. — Un prêtre, autorisé par son évêque à prendre un précepteurat afin de faire face à des charges personnelles, est-il obligé de rentrer dans le diocèse aussitôt que son évêque le rappelle. 393
— S'il ne rentre pas, quelle peine encourt-il, à quel tribunal peut-il s'adresser pour faire valoir ses raisons. 393
— Peut-il acheter sa liberté moyennant une compensation annuelle versée à l'évêque ou en remboursant les remises dont il a bénéficié pendant la durée de ses études. 393

Excommunication. — Comment comprendre la septième excommunication *specialiter reservata S. Pontifici* 765
— L'encourt-on si on appelle un prêtre en témoignage sur une chose qui lui a été dite au

confessional, *post confessionem* 765
Exposition du Saint-Sacrement. — Doit-on faire mémoire du Saint-Sacrement exposé à la messe du Précieux-Sang 14
— A la messe de la Septuagésime 14
— On ne peut forcer un prêtre à revêtir la chape pour exposer le Saint-Sacrement, mais toutefois cela est très convenable . . 59
— On conseille de ne pas laisser en permanence sur le tabernacle la niche d'exposition 110
— L'usage permet de voiler le Saint-Sacrement pendant la prédication 222
— Quand doit-on dire la mémoire du Saint-Sacrement exposé 767, 431
— Comment doit se faire le lavement des mains 703
— Et le signe de la croix au commencement de l'évangile de saint Jean. 703
Extase. — Sa nature. 730
Extrême-Onction. — Un prêtre seul dans une paroisse peut-il interrompre la messe, après la consécration, pour administrer un moribond . 59
Fabrique. — Les curés peuvent-ils refuser de communiquer à leurs fabriciens les pièces concernant la nouvelle comptabilité des fabriques. 168
— Les prescriptions de l'Etat étant mauvaises en elles-mêmes, doit-on refuser tout concours à leur application 168
— Quelle est la valeur théologique du serment qu'on voudrait faire prêter aux fabriciens . 571
— Quelle différence entre une loi et un décret ; doit-on la même obéissance aux deux. . . 571
— Y a-t-il péché à ne pas suivre les nouvelles règles de comptabilité, à supposer que l'on administre bien les ressources de la fabrique 602
Face (sainte). — Quel est le culte spécial et direct qui est prohibé 294, 330
— Pourquoi la face de Notre-Seigneur sur le voile de sainte Véronique est-elle si laide . 749
— Peut-on exposer à l'église cette image et un *ex-voto* comme hommage de reconnaissance à la sainte Face 750
Famille (association de la sainte). — Sa nature. . 298
Fête-Dieu. — On ne peut faire la procession sans revêtir la chape 59
— A la procession, les prêtres en surplis doivent-ils porter l'étole. 432
— A la procession dans l'intérieur d'un collège libre, dans quel ordre doivent être portées les diverses bannières 816
Fêtes d'obligation. — Tous les pays qui ne jouissent d'aucun concordat sont obligés d'observer comme le dimanche toutes les fêtes mentionnées dans la constitution d'Urbain VIII 347
Fêtes patronales. — Invention de la sainte Croix, fête patronale, empêchée par l'Ascension, *quid agendum*. 282
— Saint Hilaire empêché par le saint Nom de Jésus. 301
— Saint Etienne titulaire de l'église, quelles mémoires faire à la messe paroissiale . . 347
— Quand même l'assistance des fidèles serait complète le jour de l'incidence de la fête patronale, il faut toujours renvoyer au dimanche la solennité 347
— Saint Clair, coïncidant avec le Sacré-Cœur, ou avec la vigile de la Pentecôte 397
— Sainte Anne patronne coïncidant avec un semi-double *ad libitum* ; son jour octaval avec saint Alphonse de Liguori. 443
— Comment organiser les deux octaves de saint Barthélemy patron de l'église et saint Louis patron du diocèse 543
— Comment organiser l'octave de saint Remy en 1894 et la fête coïncidant avec le Rosaire. 606
— Saint Jean-Baptiste coïncidant avec le 29 juin 622
— A qui donner la préférence quand la solennité du Sacré-Cœur transférée au dimanche se rencontre avec la fête de saint Jean ou d'un patron de lieu. 623
— Octave de saint Michel patron coïncide avec saint Bruno, et la veille du Rosaire, *quid*. 639
— Organisation de l'office de saint Martin patron coïncidant avec la Dédicace. . 688, 719
— Quelles leçons dans le bréviaire réciter pour l'office d'un patron. 735
— L'oraison du dimanche doit-elle être unie à celle de la fête sous une seule conclusion. 735
— Quelles sont les mémoires obligatoires. . . 735
— Que faire des compagnons (double mineur) d'un patron 704, 735
— Saint Cyprien patron, quelles sont les leçons de matines. 704
— Une fête patronale devant être transférée au-delà de son octave, quand faire la solennité extérieure. 45
— Comment organiser la fête de saint André coïncidant avec le premier dimanche de l'Avent. 783
— Organisation de la fête de saint Jean apôtre. 784
— Une nouvelle fête double majeure insérée au jour du patron ne peut pas déplacer celui-ci 815
Fêtes primaires, secondaires. — La règle concernant ces fêtes s'applique-t-elle aux fêtes d'un grade inférieur 671
— Les offices votifs doivent-ils être classés parmi les offices secondaires. 735
Fêtes transférées au dimanche. — Sont-elles obligatoires pour les églises ou chapelles qui ne sont pas paroissiales. 59
Fin du monde. — Y a-t-il quelques signes précurseurs déjà visibles 10
Fleurs sur les cercueils. — Cet usage est-il toléré 544
Fondation. — Une femme ayant fait une donation à la fabrique en se réservant l'usufruit, peut-on en conscience obliger le mari à exécuter la volonté de son épouse qui vient de mourir. . 763
Foi. — Par quelle suite de raisonnements peut-on amener à l'acte de foi un homme qui admet l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme. 385
— La raison abandonnée à elle-même peut-elle croire d'une foi naturelle à la révélation et à toutes les vérités révélées. 428
— Peut-on constater la révélation et arriver à la foi sans avoir établi comme base l'existence de Dieu 526
— La foi explicite est-elle nécessaire de nécessité de moyen. 681
— De quel genre de certitude faut-il entendre l'expression du concile du Vatican au sujet de l'existence de Dieu. 716

— Est-il vrai qu'on ne puisse avoir la foi naturelle à la révélation. 797
Franc-Maçonnerie. — Comment agir dans les relations extérieures avec un parent franc-maçon 105
— Comment agir avec une société de secours mutuel dont plusieurs membres francs-maçons, portent aux enterrements des immortelles qu'ils jettent dans la fosse . . . 359
— Peut-on admettre aux Pâques un franc-maçon que sa femme affirme s'être confessé. . . 378
Funérailles. — Voir *Enterrement.*
Grâce. — Met-elle en nous des facultés surnaturelles distinctes, à côté des facultés naturelles 145
— Est-ce une erreur contre la foi d'admettre que la grâce est la nature même de Dieu. 148
— Quels ouvrages ont été récemment publiés sur la controverse de la grâce. 262
— Peut-on comparer la grâce habituelle à la locomobile chauffée et mise sous pression, la grâce actuelle suffisante à la motion du mécanicien ouvrant le réservoir de la vapeur. 265
— Y a-t-il affinité entre le thomisme et la doctrine autoritaire, entre le molinisme et le libéralisme. 360
— Comment expliquer que les thomistes soient libéraux et les molinistes anti-libéraux. . 360
— Y a-t-il moins de distance entre la perfection surnaturelle conférée à l'âme par la grâce et la perfection de l'être naturel qu'entre celle-ci et l'instinct de l'animal. 413
Héritage. — Un enfant naturel ou adultérin peut-il bénéficier des libéralités qui lui seraient faites par son père, comme à un étranger. 8
— Une fille ayant précédemment cautionné des billets souscrits par son père et ayant pris, après la mort de celui-ci, un arrangement qui mettait les dettes à la charge de son frère, peut-elle être obligée, à défaut de celui-ci, de payer les dettes. 122
— Peut-elle revendiquer des droits sur les propriétés vendues par son frère. 122
— Une belle-mère restée sans enfants fait des détournements en espèces au profit d'une nièce, mais au détriment de la communauté et à celui de sa belle-fille, ne doit-elle pas restituer ; doit-on lui refuser l'absolution. 219
— Un père ayant déjà donné à son fils ce que permet la loi, a confié à un dépositaire une nouvelle somme d'argent pour lui, en raison des travaux du fils pour la maison, *quid*. 476
— Un veuf qui a quatre enfants pouvait-il en conscience donner à une fille pauvre qu'il épousait une certaine somme en lui reconnaissant une dot qu'elle n'a pas apportée. 483
— Une mère ayant trois enfants a donné à l'aîné le quart de ses biens. Ce fils l'ayant abandonnée, peut-elle rétablir l'égalité entre ses enfants dans le partage de ses biens . . . 718
— Un père marié deux fois peut-il s'arranger de manière à faire passer la plus grande partie de sa fortune aux enfants du second lit 734
— Peut-il être dans la bonne foi, le confesseur est-il tenu de l'avertir 734
Homicide. — Est-il permis de tirer des coups de revolver sur des voleurs. 527
Honoraires de messe. — Quand on doit remettre pour une bonne œuvre l'honoraire d'une messe de fête supprimée doit-on remettre tout l'honoraire s'il est supérieur au tarif 28
— Le récent décret permet-il de conserver au dernier jour de l'année les messes pour lesquelles on a un délai ; le permet-il au cours de l'année. 81
— Peut-on encore au cours de l'année faire acquitter des messes par des amis 81
— Quand les fidèles versent une somme pour des messes sans fixer le nombre, le curé peut-il suivre le tarif qui n'est pas encore publiquement appliqué. 105
— Peut-on réunir plusieurs offrandes minimes des fidèles pour faire l'honoraire d'une messe 248
— Le prêtre qui paie à la sacristie les dépenses pour la célébration de la messe peut-il se compenser sur le nombre des messes à acquitter pour une somme déterminée d'honoraires 299
— L'application de la messe est-elle valide si le prêtre chargé par un confrère d'acquitter des messes a cru qu'elles étaient pour une famille quand elles étaient pour les défunts de la paroisse 331
— Des messes de fondation devant être moitié chantées et moitié basses, faut-il qu'il y ait le même nombre de messes de chaque espèce ou la même somme d'honoraires pour chaque espèce 393
— Un curé qui célèbre un mariage peut-il prendre l'honoraire de sa messe sur le montant de la quête. 411
— Ayant des honoraires à différents taux, peut-on les faire acquitter à un taux moyen uniforme. 411
— Que penser de celui qui, ayant des messes à un taux supérieur, fait acquitter ses autres messes par des confrères. 442
— L'héritier n'ayant pu avant sa mort faire acquitter toutes les messes dont il était chargé, la famille peut-elle obtenir de Rome dispense pour les autres 484
— On peut recevoir des honoraires de messe pour le jeudi et le samedi saints, et non pour le vendredi saint 589
— Un prêtre ayant omis d'émarger au tableau des messes avant de célébrer, a-t-il pu validement appliquer à l'intention qu'il émargeait après avoir célébré. 277
— Peut-on faire acquitter par des religieux les messes fixées par l'évêché en leur donnant un franc par messe. 279
— On peut toucher deux honoraires à Noël, si on est curé, et même trois si on ne l'est pas 442
— Une personne ayant laissé une certaine somme pour des messes, le curé peut-il dire à volonté des messes basses ou chantées. Lesquelles seront les plus utiles . . . 602
— Peut-on acquitter des messes pour une personne de son vivant, afin qu'elles lui profitent après sa mort 651
— Pour que la peine temporelle soit remise, faut-il que cette personne soit en état de

grâce 651
— Un prêtre peut-il prendre, sur une somme laissée pour des messes, les droits casuels non acquittés. 651
— Dans un pays où à l'occasion des obsèques on fait des offrandes collectives pour des messes, peut-on conserver cet usage, quoique quelquefois les messes ne puissent être acquittées qu'après un long délai. . . 817
— Doit-on à la fin de l'année remettre le reliquat à l'évêché 818
— Comment employer les reliquats inférieurs à l'honoraire d'une messe 818
— Un évêque peut-il, sous peine d'interdit, défendre à ses prêtres de donner des honoraires de messes aux prêtres étrangers . . 819
— Un prêtre peut-il, de sa propre autorité, élever le tarif des honoraires de messes célébrées dans une annexe éloignée. 825
Hypnotisme. — Comment concilier la liberté humaine avec l'influence exercée sur un sujet par celui qui l'a hypnotisé 249
— Les miracles de Lourdes et l'hypnotisme . . 733
Imprimatur. — Quand est-il requis pour l'impression de sermons 824
Index. — Les premières éditions d'un ouvrage ayant été condamnées, les éditions postérieures sont-elles prohibées 296
— Application aux Evangiles de H. Lasserre. . 717
— Les lecteurs de livres simplement mis à l'index sont-ils à l'abri de toute censure . . 481
— Encourt-on l'excommunication, quand on lit un livre attaquant la doctrine de l'Eglise, sachant seulement en général qu'il y a censure pour la lecture de certains livres . . 481
— Quels sont les livres défendus sous peine de censure et d'excommunication 809
Indulgences « in genere. » — Quelle est l'intention requise pour le gain des indulgences . 25
— L'indulgence est-elle la remise de la peine, proportionnellement aux dispositions du pénitent 410, 457
— L'indulgence plénière est-elle plénière, d'après une mesure qui soit toujours la même 410
— On ne peut gagner une indulgence en récitant une prière dûe en justice, comme le bréviaire 298
— Ouvrage le plus complet sur les Indulgences 820
— Peut-on appliquer des indulgences à des vivants 745, 748
— Les objets indulgenciés perdent les indulgences par la vente, mais non leur bénédiction 744
Indulgences de sainte Brigitte. — Formule pour les appliquer aux objets 747
Indulgences apostoliques. — Un seul signe de croix suffit-il pour les appliquer en même temps que celles de sainte Brigitte 747, 748
Indulgences plénières. — On bénéficierait encore de l'indult de la confession de tous les quinze jours si rarement, et par suite de la distance, on remet la confession à la troisième semaine 414
— Il n'y a pas d'indulgences attachées au baisement d'une parcelle de la vraie croix . . 414
— Quand on doit réciter plusieurs *Pater, Ave, Gloria,* on a toute liberté de les dire dans l'ordre qu'on veut 414
— Pour gagner l'indulgence de la prière *O Bone Jesu,* faut-il voir le crucifix . . 25, 157, 414, 331
— Quelles sont les indulgences plénières attachées à la *Scala Santa* de Rome 462
— Faut-il ajouter d'autres prières pour gagner l'indulgence attachée à la formule : *O Bone.* 748
— Quand deux indulgences sont attachées à une même œuvre, faut-il répéter deux fois cette œuvre pour les gagner 122, 746
— Les indulgences attachées à certaines fêtes pour les confréries peuvent-elles être gagnées un autre jour que celui de la fête . . 746
— Que faut-il pour gagner l'indulgence plénière attachée une fois le mois à la récitation de certaines prières 820
Indulgences partielles. — La prière : *Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour,* est-elle indulgenciée 39
— Indulgences partielles attachées à la *Scala Santa* de Rome. 462
— Quelles sont les indulgences de Terre sainte et comment les gagner 542
— La prière *Ego volo celebrare* a cinquante jours d'indulgences 819
Voir *Chapelet, Rosaire, Scapulaire.*
Indulgence de la Portioncule. — Peut-on la gagner dans toutes les églises où se célèbre régulièrement l'office divin 261
— Les hommes qui habitent les maisons des sœurs de charité peuvent-ils gagner cette indulgence accordée à la Congrégation . . 747
Infaillibilité. — Depuis sa définition, peut-on être schismatique sans être hérétique 570
Interdit. — Voir *Evêque.*
Ireland (Mgr). — Quelles sont ses idées . . . 449, 606
Janssen. — Sa vie et ses œuvres. 97
Jeanne d'Arc. — Quelle est la valeur réelle des objections faites par ceux qui sont hostiles à la future canonisation 528
— Est-ce permis de la représenter sur des vitraux 783
Jésuites. — Etaient-ils gallicans sous Louis XIV 369
Jeudi saint. — Aucune croix n'est requise pour le reposoir 767
Jeûne. — Voir *Carême.*
Jeûne eucharistique. — L'usage de chiquer l'interrompt-il 589
Joseph (Saint). — L'invocation de saint Joseph, ami du Sacré-Cœur, est-elle condamnée . . 120
— Pour l'association du culte perpétuel de saint Joseph, comment former le nombre de 365 membres nécessaires 414
Journaux. — Comment agir avec les lecteurs et les vendeurs de mauvais journaux 481
— Un prêtre peut-il rester abonné à l'*Autorité* 585
Judaïsme. — D'après les lois ecclésiastiques, quels doivent être les rapports des chrétiens avec les juifs 132
— Doit-on, à la procession du Saint-Sacrement, refuser une juive habillée en blanc et portant un cierge 132
Juridiction. — Voir *Paroisse.*
Lamennais. — Voir *Variétés.*
Lampe du Saint-Sacrement. — Peut-on se servir de toute huile végétale 591
Lavigerie (cardinal). — Sa vie, ses œuvres . . . 70

Libéralisme. — Sa véritable nature. 785
— Ses trois degrès 787
— Applications du système libéral 788
— Libéralisme dans l'éducation 793
Liberté humaine. — Peut-on expliquer le bien et le mal par des monomanies 424
— La prévision que l'on fait des actes libres prouve-t-elle qu'ils sont nécessaires 424
— Comment réfuter l'objection que la doctrine de l'Eglise détruit la liberté par la menace des châtiments et en tenant pour illicites l'athéisme et l'indifférence 438
Linges sacrés. — Quand le prêtre lave les purificatoires, doit-il les déplier pour les plonger successivement dans trois eaux 173
— Doit-on purifier les corporaux tous les mois 848
Litanies. — Quelle oraison doit suivre les litanies de la Sainte-Vierge 767
Littérature française. — Quels sont les meilleurs manuels d'histoire de cette littérature . . . 553
Livres liturgiques. — Pourquoi la sollicitude du gouvernement français en faveur de l'industrie du livre à propos de l'édition de Ratisbonne. 263
— Quel est le meilleur ouvrage de liturgie . . . 415
— Mérite de l'ouvrage de de Herdt 415
— Y a-t-il un ouvrage expliquant le Pontifical romain au double point de vue historique et mystique 670
Livres d'Histoire ecclésiastique. — Y a-t-il un ouvrage meilleur que l'histoire de Darras 415
Mac-Mahon. — Sa vie 135
Maire. — Voir *Absolution.*
Mariage. — Que penser de la validité du mariage de deux époux à qui le curé a omis de demander le consentement. 57
— Une femme mariée sous le régime dotal peut-elle soustraire les meubles qu'elle a apportés à la maison 84
— En conscience doit-elle, par testament, laisser quelque chose à son mari qui la maltraite, à ses parents qui ne sont pas dans le besoin 84
— Peut-elle user à son gré de ses biens paraphernaux 84
— Que doit-elle faire si son mari la provoque à des actes contre nature, ou l'empêche d'accomplir ses devoirs religieux 84
— Est-il nécessaire d'entendre distinctement la réponse des deux époux 125
— Méthode facile de dresser les généalogies et de trouver les empêchements de mariage . 183
— Quand les empêchements sont multiples, la componende est-elle multipliée 202
— Si les trois publications de bans avant le mariage sont utiles, pourquoi accorder si facilement des dispenses 248
— Les domestiques majeurs peuvent-ils se marier au domicile de leurs parents . . . 279
— Le curé fait-il bien de refuser son ministère à un jeune homme qui refuse de se confesser avant son mariage 829, 328
— Peut-on donner la bénédiction nuptiale aux époux en retard pour la messe et qui arrivent au *Pater*, le mariage devant avoir lieu après la messe 346
— Que penser des fraudes sur la fortune dans les contrats de mariage 440
— Règles spéciales pour rédiger la supplique dans le cas d'affinité illégitime secrète, de crime, d'inceste secret et de vœu. . . . 485
— Après la bénédiction nuptiale, doit-on asperger les époux. 511
— Comment agir en confession avec une personne qui déclare n'avoir donné qu'un consentement fictif à son mariage 858
— Rome ayant déclaré la nullité d'un mariage *ob impotentiam viri*, pourquoi la défense de se marier de nouveau sans sa permission 539
— Quels sont les motifs qui permettent de dissoudre le mariage *ratum non consummatum* 539
— La bénédiction nuptiale peut-elle se donner en dehors de la messe 559
— Une dispense fulminée, mais non mise à exécution par suite d'un délai de mariage, peut-elle encore valoir. 570
— Peut-on dire une messe de mariage pendant l'octave de la Fête-Dieu. 606
— Pourrait-on obtenir dispense d'empêchement pour des mariés civilement ayant douze enfants, étant donné qu'ils sont nés de deux sœurs et qu'il y a doute s'ils ne seraient pas issus du même père 618
— A une messe de mariage célébrée la veille, le jour ou les deux jours fériés de la Pentecôte, peut-on ajouter les oraisons de la messe *pro sponso* 623
— Un archevêque peut-il, sans autorisation du curé, faire un mariage dans une paroisse d'un diocèse suffragant 637
— Comment rédiger l'acte 637
— Un mineur émancipé qui a transféré ailleurs son domicile n'est pas tenu à faire publier ses bans dans sa paroisse d'origine, il peut y être obligé par les statuts diocésains. 653
— Comment compter les empêchements quand les deux futurs remontent à la souche commune, l'un de deux, l'autre de trois manières. 669
— L'empêchement de rapt peut-il être levé pendant que dure la cohabitation irrégulière . 695
— Pourquoi l'empêchement d'affinité illicite est-il moins étendu que celui d'affinité licite . 695
— Le tarif des componendes est-il le même dans tous les diocèses 696
— Les bans de mariage doivent-ils être publiés pour un ingénieur résidant en Grèce dans la paroisse qu'il habite 700
— Peut-on, à la messe, réciter en langue vulgaire les prières de la bénédiction nuptiale 720
— Comment agir avec des futurs venant se confesser et qui, jusque-là, n'ont pas accompli leurs devoirs ; faut-il les absoudre et les admettre à la communion. 795
— Comment le concile de Trente a-t-il déterminé le mode de publication du décret *Tametsi*. 810
— Quelle était, au siècle dernier, la situation de la Hollande à ce sujet 810
— Est-on obligé en justice de faire savoir au futur que sa future est une ivrogne. . . . 861
— Un jeune homme qui n'aura que six mois de résidence au moment de son mariage doit-il faire publier ses bans dans la paroisse

qu'il a quittée 819
— Dans les confessions avant le mariage, faut-il avertir le pénitent qu'il doit *sub gravi* se mettre en état de grâce 821
— Un évêque peut-il, contre le gré du curé, déléguer un prêtre pour faire un mariage dans un oratoire privé 826
— *Quid* si on oublie de faire l'unique publication de bans — dispense étant obtenue pour les deux autres — et le mariage ayant lieu quelques jours après. 828
Mariage civil. — Comment agir avec les mariés civilement, séparés, pour les sacrements . 571
— Peut-on continuer à une institutrice mariée civilement la charge de surveiller les enfants à l'église 682
Mariages mixtes. — Peut-on les célébrer si les époux ne s'engagent pas à faire élever leurs enfants dans la religion catholique. 460, 474
— Peut-on absoudre une catholique qui veut épouser un protestant hostile à la religion. 779
Mariage de catholiques devant le ministre hérétique. — Quelle censure encourent les catholiques qui se présentent devant les ministres hérétiques 278, 604
Matines. — L'*Ami du Clergé* n'est-il pas trop sévère en affirmant la défense de réciter matines à 2 heures, sans indult. 297
Mémoire. — Dans une chapelle d'hospice, doit-on faire mémoire d'un simple à une messe de seconde classe 848
Voir *Oraison, Exposition.*
Messe « in genere. » — Une sacristie, placée derrière l'autel, ayant deux portes, par laquelle doit-on entrer, et par laquelle doit-on sortir. 45
— Que faut-il entendre par messe privée par opposition à messe solennelle. 80
— Peut-on, pendant la messe, laisser les chandeliers de l'autel enveloppés d'une gaze qui les protège contre la poussière 172
— Décret pour Cahors ne permettant que dans deux cas d'employer une femme comme servant de messe 173
— Une personne chargeant ses héritiers de faire dire des messes dans sa paroisse, peuvent-ils les faire célébrer ailleurs. — Un curé peut-il faire acquitter ailleurs des messes qui lui sont demandées 859
— Peut-on dire une messe pour les vivants avec l'ornement noir. 204
— Peut-on offrir le saint sacrifice sans déterminer d'intentions, laissant à Dieu le soin d'appliquer le fruit spécial 219
— Un prêtre consacrerait-il validement en se servant de la langue vulgaire. 259
— Un prêtre peut-il consacrer les pains d'un repas ou d'une boulangerie 259
— Y a-t-il obligation de recommencer la messe quand il y a eu consécration sous l'espèce du pain seule ou sous l'espèce du vin seule. 260
— Après la messe on doit couvrir l'autel. . . . 283
— Est-on obligé de baiser l'amict et où 283
— Quel ton de voix doit-on prendre pendant la lecture du canon de la messe 430
— La rubrique n'exige pas qu'on pose sa main sur le corporal après avoir frappé sa poitrine. 480
— Que signifient les mots *continuate* et *secreto* de la rubrique relative à la consécration du précieux Sang. 510
— *Quid* si, par distraction, on a fait verser la première ablution dans le précieux Sang. 511
— Le servant doit-il baiser la main et la barrette du célébrant. 544
— Faut-il se servir de bourse pour le corporal. 544
— Peut-on, après la messe, réciter les prières que l'on juge à propos, litanies, etc. . . . 560
— Peut-on réciter un *De Profundis*. 848
— Le mélange de fèves au blé empêche-t-il la farine d'être licite pour les hosties 600
— L'usage du vin doux est-il illicite. 601
— Cinq livres de sucre ajoutées à cinquante litres de vin le rendent-elles illicite et invalide 601
— Est-il permis de se servir de tannin pour corriger un vin réservé pour la messe. . . 621
— Pourquoi pourrait-on tolérer une addition de tannin extrait du raisin et non du chêne 826
— Quelle quantité d'acide tartrique peut-on tolérer 826
— Après la messe peut-on réciter le *Te Deum* au lieu du cantique *Benedicite* 623
— Le célébrant doit-il faire la génuflexion quand un autre prêtre rapporte à l'autel le saint sacrement 768
— A qui appartient-il de modifier la coupe des ornements de la messe 847
Messe chantée. — Peut-on remplacer l'offertoire par un motet 125, 431
Messe chantée d'un jeune prêtre (première). — Peut-il y avoir, outre le diacre et le sous-diacre un prêtre assistant et deux autres assistants en dalmatique. 591
Messe solennelle. — Que faut-il entendre par là. 416
— A ces messes que doivent faire le célébrant et le diacre à l'*Ite Missa est* et au *Benedicamus Domino* 768
Messe de binage. — Voir *Binage.*
Messe de mariage. — Voir *Mariage.*
Messes grégoriennes. — Les trente messes doivent-elles être acquittées par le même prêtre et peut-on faire servir les trois messes de Noël 222
— L'interruption involontaire d'une messe peut-elle faire perdre les avantages attachés au trentain 559
— Le prêtre qui célèbre une messe conventuelle perd-il les avantages attachés au trentain. 815
Messe dans une église étrangère. — Un prêtre étranger célébrant un jour double dans une église où l'on peut dire des messes basses de *Requiem*, peut-il dire la messe répondant à son office, avec une couleur autre que celle de l'église 45, 347
— Peut-on dire une messe votive qui aurait une couleur conforme à la couleur de l'office de l'église. 347
— Un étranger dans une église où on a le privilège de dire deux fois par semaine la messe en noir jouit de la même faveur. 347
— Comment doit agir un étranger dont l'office est double de première classe dans une église dont la couleur est le rouge. 607
Messe dans le sanctuaire de Sainte-Anne à

Jérusalem. — Les Pères Blancs ont-ils la faveur de célébrer chaque jour la messe de l'Immaculée-Conception et de la Nativité dans ce sanctuaire 256
Messe de Noël. — Doit-on, après les trois messes basses, dire chaque fois les prières prescrites par Léon XIII 479
— Y a-t-il pour les simples prêtres obligation de célébrer les trois messes. 784
— Quelles messes doit dire le prêtre qui en célèbre deux le matin de Noël; comment éviter de prendre les ablutions à la première. 479, 815
Messe de confrérie. — Peut-on dire la messe de *Beata* un jour de dimanche. 396
Messe du Sacré-Cœur. — Voir *Sacré-Cœur.*
Messe votive. — Aux messes votives de la sainte Vierge, quelles oraisons réciter et dans quel ordre 125
— Doit-on dire comme votive la messe de saint Gilles, dans un pèlerinage, le jour de sa fête. 848
— Quand peut-on dire le *Gloria* et le *Credo* . . 848
Messe des fêtes secondaires d'un patron. — Doit-on dire le *Credo* 671
Messe de Requiem chantée. — Est-elle permise la veille de l'Epiphanie pour un anniversaire. 14
— Peut-on pour un enterrement omettre la messe de la vigile de la Pentecôte 29
— Peut-on dire *Missa de Requie* 30
— Peut-on célébrer un service de lendemain de fête patronale dans une fête de 2e classe. . 348
— Peut-on faire diacre et sous-diacre sans la tunique et la dalmatique 349
— *Corpore præsente* peut-on chanter une messe des défunts à l'incidence des fêtes dont la solennité est renvoyée au dimanche. . . . 544
— Quelle messe doit-on dire à la sépulture d'un prêtre et aux services subséquents, quelles oraisons 559
— Quand peut-on dire une messe d'enterrement aux fêtes de première classe 591
— La fondation de l'octave des morts autorise-t-elle à chanter une messe noire à chacun des jours de l'octave 670
— A l'occasion des funérailles de M. Carnot pouvait-on chanter une messe noire, l'office des morts, une absoute, le jour de la solennité de saint Pierre et saint Paul 670
— Peut-on ne dire qu'une oraison et ne pas lire la prose 816
Messe du 2 novembre. — Quel nocturne chanter avant la messe. 848
Messe basse de Requiem. — Comment entendre la clause de l'indult autorisant un prêtre à dire tous les jours cette messe 30
— Peut-on dire cette messe pendant le temps de la *Passion*. 346
— Une messe basse en dehors du jour de la mort, de l'enterrement, du 3e, 7e, 30e jour ou de l'anniversaire, doit se dire avec trois oraisons 430, 396
— Quelle messe basse dire un jour d'enterrement dans un double-majeur 784, 768
Messe pro populo. — Le prêtre chargé d'une chapelle de secours est-il tenu à cette messe 38
— La fête étant transférée, doit-on la messe *pro populo* au jour incident 126
— Peut-on faire acquitter par d'autres les messes *pro populo* dont l'honoraire est dû à l'évêché. 279
— Ou l'acquitter un autre jour 857
— Un prêtre qui dessert deux paroisses peut-il s'acquitter de son devoir par ses deux messes du dimanche sans avoir rien à remettre pour l'honoraire. 702
— Un bineur par *interim* doit-il deux messes *pro populo;* si le binage est continuel, *quid*. 703
— Doit-on cette messe à la fête du titulaire . . 704
— Que doit faire un curé en retraite pour une messe *pro populo* qu'il devrait acquitter cette semaine à une intention rétribuée en faveur des séminaires 768
— Quand un indult permet de recevoir un honoraire pour cette messe, le curé peut-il appliquer autrement la messe, sans recevoir d'honoraires 823
— Un pro-desservant, le curé gardant son titre, est-il tenu à cette messe 825
— Un vicaire qui remplit dans une paroisse voisine les fonctions de curé, sans l'être, était-il tenu à cette messe. 825
— A qui s'adresser pour obtenir dispense d'appliquer cette messe aux fêtes supprimées . 828
— Le curé chargé de deux paroisses, les jours de fête où il ne bine pas, peut-il s'acquitter de sa double obligation par une seule messe 828
Messe de Beatâ. — Comment expliquer les clauses de l'indult qui autorise à dire tous les jours cette messe. 30
— L'indultaire peut-il dire la messe de *Requiem* aux semi-doubles 110
— Ce prêtre peut-il prendre la couleur du jour pour cette messe *de Beatâ* 301
— Doit-il faire les mémoires occurrentes . . . 396
— Peut-il chanter cette messe comme messe paroissiale le dimanche. 396
Missionnaires apostoliques. — Quels sont leurs pouvoirs, leurs privilèges, leur costume 414
Mois de saint Joseph. — Pour gagner les indulgences, comment organiser ce mois, quand le 19 mars tombe le lundi saint. 90
Monnaie fausse. — Voir *Restitution.*
Occasionnaires, — Voir *Confession.*
Occurrences. — Voir *Fêtes patronales.*
Œuvres catholiques. — L'œuvre de l'assistance par le travail est-elle établie en France. . 573
— Œuvre de saint Michel établie à Bourges, sa nature 863
— Œuvre des caisses rurales, un curé peut-il accepter les fonctions de secrétaire-comptable. 861
Office d'un bienheureux. — S'il est autorisé dans un diocèse, peut-on chanter son oraison à un salut 283
Office divin. — Si on a omis par distraction un commencement de livre au premier nocturne, doit-on le reprendre le lendemain . 346
— Quelles sont les prières désignées par *preces ad matutinum*. 346
— Pourquoi deux offices de sainte Agnès . . . 431
— Qu'entend-on par semi-double *ad libitum*. . 432
— On dit l'office occurrent quand la solennité a été renvoyée 480

— Quand on a omis par distraction la récitation d'une hymne propre aux premières vêpres est-il mieux de la joindre à celle de matines ou de laudes 544
— Le jour octave d'un titulaire, où prendre les leçons des deux derniers nocturnes 592
— Un prêtre curé dans un diocèse étranger, sans *exeat*, quel *Ordo* doit-il suivre. . . . 703
— Pour l'office d'un patron dont les leçons des deux derniers nocturnes sont propres, quelles leçons prendre pendant l'octave et au jour octaval. 735
— Un prêtre qui accompagne à l'orgue les vêpres sans chanter a-t-il satisfait à l'obligation du bréviaire. 767
— Peut-on changer six ou sept fois l'an l'office du bréviaire pour le remplacer par un autre 767
— Est-il nécessaire de s'entendre dans la récitation du bréviaire 822
— Que signifie l'expression *Statio ad S. Georgium* 847

Onanisme. — Voir *Confession de sexto.*

Oraisons. — Pourquoi et à quelles messes l'oraison *Fidelium* 480

Oraison commandée. — L'oraison *pro Papâ* étant commandée, que faire à l'anniversaire de l'élection et de la consécration du Souverain-Pontife 172
— A l'anniversaire de la consécration de l'évêque, doit-on prononcer le nom de l'église épiscopale 172
— Cette oraison commandée tient-elle lieu de l'oraison *ad libitum* 204
— L'oraison *de Spiritu-Sancto* commandée pendant la vacance du siège épiscopal doit-elle se réciter pendant l'octave de la Pentecôte 591

Oratoire. — Voir *Chapelle privée.*

Ordination. — Un prêtre qui a été oint avec le Saint-Chrême au lieu de l'huile des Catéchumènes doit-il être oint de nouveau. . . 124
— Que doit faire un prêtre ordonné depuis vingt ans qui doute de la validité de son ordination 332
— L'ordination d'un prêtre est-elle valide si, au diaconat, l'évêque, en lui imposant les mains, n'a pas touché sa tête 737
— Si, ayant changé de séminaire, il n'a pas subi d'examen dans son nouveau diocèse ; si, à la messe d'ordination, il croit avoir omis un mot dans la forme de la consécration 737
— S'il a eu ensuite la volonté de ne pas recevoir la dernière imposition des mains . . 737
— Un séminariste qui a fait son service militaire dans un diocèse étranger a-t-il besoin de lettres testimoniales pour être ordonné 87

Ordres religieux. — Voir *Communauté, Religieux.*

Pain bénit. — Est-ce un péché de donner aux chats du pain bénit. 479

Pâques. — Voir *Communion pascale, Confession.*

Pape. — L'objet de l'obéissance au Pape est-il autre que celui de son infaillibilité ; a-t-il autorité pour recommander ce qui est utile au bien spirituel de l'Eglise. 257
— Peut-il obliger sans dire formellement ce qu'il ordonne, peut-on refuser d'obéir en alléguant sa conscience 257
— Y a-t-il eu dans l'Eglise des dissentiments au sujet de l'autorité suprême, surtout au moment du grand schisme 462

Paroisse. — Le curé chargé d'une chapelle de secours a-t-il charge d'âmes, est-il curé ou vicaire, tenu à la fête du patron 37
— A quel moment commence et finit la juridiction d'un curé dans une paroisse 83
— Que doit faire un curé quand le doyen délégué pour l'installation n'a pu s'acquitter de sa commission 294

Parrain. — Voir *Baptême.*

Passion (Evangile de la). — A la messe, on ne doit pas se contenter de voir le texte, mais le célébrant doit prononcer les paroles 480

Patron. — Un patron secondaire n'a pas d'octave et a le grade double-majeur. 172
Voir *Fêtes patronales.*

Patron d'usine. — Un patron chrétien peut-il conserver un contre-maître protestant. 441

Péché originel. — Quel était, sous la loi naturelle, le moyen de l'effacer 823

Péché. — Les péchés des justes seront-ils révélés au jugement dernier 861

Philosophie (Cours de). Quel est le cours de philosophie rédigé conformément au programme du baccalauréat qui est à l'index. 536
— Pourquoi Léon XIII recommande-t-il spécialement la philosophie scholastique et l'étude de saint Thomas 849
— Quelle est la méthode, le contenu et le plan de la Somme théologique. 849

Pierre d'autel. — Voir *Autel.*

Plain-chant. — Le rythme du plain-chant est-il celui de la musique moderne, et tout est-il arbitraire 190
— Faut-il créer par sélection un plain-chant rationnel. 190
— Les antiennes de la liturgie grecque doivent-elles s'appeler tropes ou tropaires. 221
— N'y a-t-il pas des fautes de versification dans l'hymne *Adoro te* 248
— En quel sens les livres de chant de Ratisbonne sont-ils officiels ; est-il bon de les introduire en France 249
— Qu'est-ce que l'édition de Solesmes, que faut-il en penser 429
— Etude sur les neumes. 445
— Leur rôle. 653
— Enseignement du plain-chant. Rapport présenté au congrès eucharistique de Reims . 687
— La bonne exécution du chant grégorien n'exige-t-elle pas, outre l'intelligence de la phrase, une certaine expression. 777

Politique du pape Léon XIII. — En quoi consiste l'acceptation de la République demandée par le pape 753, 673

Pouvoir du peuple souverain. — Est-il vrai que les grands théologiens reconnaissent au peuple un droit inaliénable de révolte quand ses chefs deviennent des tyrans. 54, 458
— Comment expliquer le cas des Vendéens et celui des membres du centre en Allemagne 458
— Quand un gouvernement sorti d'un coup d'Etat commence-t-il à être légitime. . . . 462
— Peut-on encore soutenir l'opinion que l'autorité vient de Dieu au prince par le peuple. 701

Pouvoir temporel du pape. — Léon XIII se

résigne-t-il à un accommodement qui légitimerait à Rome la présence du roi d'Italie 298
Pouvoirs ecclésiastiques. — Tableau de certaines facultés accordées par les chancelleries romaines 832
Préface. — Quand la solennité du patron est transférée au dimanche, doit-on prendre la préface commune 15
Première communion. — Que penser du renouvellement de la première communion et de la manière dont il se pratique en France 533
— Les enfants peuvent-ils, malgré le curé, suivre les catéchismes d'une paroisse étrangère 574
— Si le vicaire seul prépare les enfants à la première communion, à qui appartiennent leurs cierges 821
Prescription. — Comment crée-t-elle un droit de propriété 11
Préséance. — Dans une cérémonie religieuse présidée par l'évêque doit-il être nommé le premier, avant même le gouverneur général 120
Prières après la messe commandées par Léon XIII. — Le chant de cantiques pendant une messe basse dispense-t-il de réciter ces prières 204
— Peut-on les réciter en langue vulgaire . . . 348
— En quel endroit faut-il être à genoux, doit-on tenir le calice 671, 544, 416
— Doit-on les réciter avant de communier les fidèles qui se présenteraient à ce moment . 416
— On doit aussi les dire avant de donner la bénédiction du Saint-Sacrement 479
— Elles ne se disent qu'une seule fois à Noël après la troisième messe 479
Probabilisme. — Saint Alphonse a-t-il varié dans sa doctrine à ce sujet. Son équiprobabilisme diffère-t-il du probabilisme. Ce système est-il de son invention 657
Profession de foi. — Un prêtre nommé à une cure et l'ayant prononcée comme chanoine doit-il la renouveler 10
— Les professeurs du grand séminaire doivent-ils la faire chaque année et comment . . . 247
— Un pro-desservant, le curé gardant son titre, doit-il la faire 825
— Peut-on l'omettre tant que Rome n'aura pas donné une décision générale 859
Propagation de la foi. — L'indulgence attachée à la fête de saint François-Xavier est-elle transférée avec la fête 171
— Dans un collège tous les professeurs étant chargés de recueillir les aumônes pour cette œuvre jouissent-ils des privilèges accordés aux collecteurs 542
Propriété. — Quels droits confèrent au for de la conscience les moyens déterminés par la loi civile d'acquérir le domaine 10
Protestants. — Un curé ayant demandé l'autorisation de recevoir l'abjuration d'un protestant et n'ayant pas reçu de réponse, a-t-il pu validement procéder à la cérémonie 485
— Quelle conduite tenir dans un pensionnat à l'égard d'enfants protestants mélangés à la masse des élèves catholiques 813
Providence. — Voir *Démons*.
Psaumes. — Quel est le meilleur ouvrage donnant avec le sens littéral les autres sens . . 590
— Explication du psaume XCVIII 118
— Explication du psaume CXV 394
— Explication du psaume CXXV 551
— Explication du psaume CXXXVIII 615
Purgatoire. — Quel livre bien fait pourrait servir pour des instructions à ce sujet 177
Rabdomancie. — Voir *Superstition*.
Rapports de l'Eglise et de l'Etat. — En quoi consiste la subordination de l'Etat à l'égard de l'Eglise ; quel est le pouvoir de l'Eglise sur le temporel 593
— L'Eglise est-elle tenue par les lois de l'Etat ; d'où viennent les immunités, sont-elles légitimes 599
— Que penser de la séparation de l'Eglise et de l'Etat 673
— Quel est le sentiment de l'Eglise à l'égard des formes politiques 673
Religieux. — Quelle est la marche à suivre pour un religieux qui veut passer d'un ordre à vœux simples dans une autre congrégation plus sévère 85
— Est-il facile d'obtenir la dispense des vœux pour rentrer dans le clergé séculier . . . 85
— Des prêtres employés dans un institut religieux, sans en faire partie, peuvent-ils suivre l'*Ordo* de l'institut 91
— En quelle condition se trouve un religieux ayant fait ses vœux avant le décret qui règle la sortie des sujets et qui est sorti depuis 264
— Un religieux expulsé de son Ordre est-il tenu de réciter au *Confiteor* le nom du fondateur de son Ordre 299
— Comment un religieux doit-il agir pour la messe quand il donne des missions 347
— Le supérieur général des Oblats peut-il présenter à la tonsure et aux ordres mineurs ses sujets n'ayant encore que des vœux annuels 437
— Est-ce la profession solennelle seule ou même la profession religieuse non solennelle qui obtient la rémission de toutes les peines du Purgatoire 459
— Quelle est la véritable orthographe du mot religieux Bernardins 486
— La seule permission des supérieurs majeurs suffit-elle aux religieux exempts pour pouvoir donner la bénédiction du Saint-Sacrement 621
— Quel est le supérieur ecclésiastique d'un religieux à vœux solennels chassé de son Ordre 741
— A-t-il le droit de porter la tonsure, quel office et quelles mémoires doit-il faire 741
— A-t-il droit aux privilèges des religieux, peut-il gagner les indulgences de l'Ordre et quelle est sa situation canonique 741
— Les religieux exempts sont-ils tenus de faire l'office du patron de la paroisse 820
— L'avis des fabriciens est-il requis pour l'ouverture de leur chapelle ; doivent-ils prendre l'avis du curé pour l'heure de la messe le dimanche s'ils reçoivent des étrangers . 820
— Est-il mieux pour un religieux de léguer ses biens à l'Ordre plutôt qu'à sa famille . . . 825
— Tout péché, même intérieur, contre la vertu de pauvreté, est-il une violation du vœu de

pauvreté 827
— Un religieux ayant son *Ordo* peut-il avec l'autorisation de l'Ordinaire réciter l'office de sainte Anne et celui du patron du diocèse avec leurs octaves 847
Reliques. — Quels sont les droits de l'évêque touchant les reliques des saints 454
Réserve (sainte). — On peut chaque nuit la déposer dans un tabernacle dissimulé dans le mur de la sacristie en laissant la lampe brûler dans le sanctuaire. 301
Restitution. — Peut-on déclarer au chemin de fer de la bougie pour de la cire afin de payer moins de transport 9
— Peut-on en conscience se débarrasser d'une mauvaise pièce, qui circulera ensuite comme bonne. 10, 540
— Doit-on obliger à restituer un domestique qui a partagé avec un autre le contenu d'un vase trouvé dans la terre et rempli d'or 23
— Un garde du magasin d'habillements militaires ayant commis de petits vols s'élevant à cent francs a-t-il péché gravement . 39
— L'Etat est-il censé faire remise de ces vols et peut-on les assimiler à la contrebande . . 40
— Doit-il restituer s'il est pauvre, et à qui. . . 40
— Que doit faire un comptable consciencieux qui se trouve avoir reçu plus qu'il lui était dû et ne peut savoir qui lui a trop donné . 41
— Une femme mariée sous le régime dotal ayant poussé son mari à voler, est-elle tenue à restitution, à défaut de celui-ci . . 84
— Ayant fourni une grosse somme pour payer les prodigalités du mari, et lui ayant soustrait pareille somme, peut-elle la conserver comme compensation 84
— Quand une commune s'est engagée à payer une redevance au curé pour s'assurer un avantage, n'y a-t-il pas injustice à ne pas vouloir payer sa cotisation, tout en jouissant de l'avantage 220
— Un débiteur dont les biens avaient été vendus ayant été frustré d'une somme donnée par erreur à l'un des créanciers auquel elle n'a pas été réclamée, la femme de celui-ci doit-elle restituer. 273
— Pouvait-elle s'acquitter en faisant dire des messes pour le défunt 273
— Y a-t-il injustice pour un propriétaire à intenter un procès coûteux et à accepter une indemnité plus forte pour un dommage causé à ses taillis. 289
— Y a-t-il péché grave contre la justice à susciter pareils procès à ceux qui ne veulent pas voter pour lui 289
— Un curé appelé vers un moribond ayant à faire des restitutions doit-il exiger de la famille qu'elle promette de les accomplir avant de donner au malade les sacrements 329
— Que faire si le curé seul connaît l'obligation de restituer; si le moribond refuse peut-on lui donner la sépulture chrétienne. 329
— Une domestique ayant soustrait une obligation à lots, en a restitué la valeur au cours de la Bourse, mais cette obligation gagne un lot de cinquante mille francs, peut-elle garder cette somme 376, 846
— Voyageant en famille avec un billet circulaire, Pierre a parcouru un trajet non compris dans son itinéraire, mais n'a pas achevé tout son parcours. Doit-il restituer. 377
— Que penser des marchands qui vendent aux baigneurs à des prix notablement plus élevés qu'aux clients ordinaires 427
— Une fille qui voit que les biens de son père vont être saisis, peut-elle soustraire des meubles pour couvrir une dette que son père a contractée envers elle 460
— Est-il permis aux entrepreneurs de s'entendre avant l'adjudication pour laisser le travail à l'un d'eux moyennant un rabais minime, à condition qu'il versera aux autres concurrents une somme 461
— Quelle conduite tenir à l'égard des marchands qui vendent comme sains des animaux entachés de vices non rédhibitoires. 620
— Le fils qui sait que son père possède *bona fide* une propriété qui ne lui appartient pas, pèche-t-il et contre quelle vertu en omettant à dessein d'avertir son père 650
— Y a-t-il usure à prêter en automne une mesure de grain à condition que l'emprunteur en rendra une et demie au printemps. 774
— Que penser de ceux qui cachent les vices rédhibitoires de leurs bestiaux ou qui donnent un breuvage excitant à un animal languissant pour lui donner un air vigoureux et le vendre aussitôt. 779
— Y a-t-il obligation de restituer pour une mère qui, tenant sur ses genoux son enfant de quatre ans, a laissé croire qu'il n'avait que trois ans, et pour le religieux qui lui a donné ce conseil en wagon 796
— Les truffiers peuvent-ils, sans injustice, chercher des truffes sur le terrain d'autrui 440, 797
— Comment agir à la mort avec un maire qui a laïcisé et a occasionné des dépenses injustes au curé. 794
— Un architecte peut-il exiger des fournisseurs un cadeau en dehors de ses honoraires . . 441
— Peut-on, en conscience, ne pas déclarer au fisc les valeurs numéraires ou au porteur d'une succession 808, 845
— Peut.on être probabiliste en matière de restitution. 822
— Peut-on, en justice, enfermer un chien dans un panier pour éviter de le déclarer au chemin de fer 861
Résurrection des corps. — Avec quels corps ressusciterons-nous et en quel état. 461
— Où était l'âme de Lazare pendant les quatre jours que son corps resta dans le tombeau 537
— Où était l'âme du jeune homme ressuscité par Dom Bosco et qui était en état de péché mortel 538
Retraite pastorale. — Que faire pour favoriser la pratique de ces retraites dans le clergé. Nécessité et conditions d'une véritable retraite. . . 49
Révélations. — Que penser des visions de Joséphine de Boulleret au diocèse de Bourges. 278
— Et de sœur Marie de saint Pierre, carmélite de Tours. 330
— Et de la voyante de Loigny, Mathilde Marchat 799
Revues allemandes pour le clergé. — Quelles sont les meilleures. 374
Rogations. — Un vicaire occupé à mettre l'ordre

dans la procession a-t-il satisfait à l'obligation de réciter les litanies, s'il n'a pas répondu au chant de toutes les invocations 430
Rosaire. — Faut-il se confesser à un dominicain pour gagner l'indulgence plénière de la fête du rosaire 90
— Dans les églises trop petites, il suffit qu'un certain nombre de confréries du Rosaire suivent la procession avec le clergé 486
— Sans perdre les indulgences, peut-on remettre au dimanche suivant la procession 486
— Que faire pour avoir droit aux indulgences de la confrérie du Rosaire 748
— Un curé peut-il déléguer son vicaire pour inscrire dans la confrérie du Rosaire . . . 714
— L'inscription par erreur d'un étranger à la confrérie nuit-elle à la validité des autres inscriptions. 714
Sacré-Cœur. — Peut-on dire la messe votive du premier vendredi au jour de la Chandeleur 59, 510
— Il n'est pas nécessaire qu'elle soit chantée. . 59
— La dévotion au Cœur de Jésus pénitent pour nous est-elle condamnée. 120, 603
— En Portugal la fête du Sacré-Cœur doit-elle l'emporter sur la fête de saint Jean-Baptiste 222
— Que faut-il penser de la neuvaine de communion les premiers vendredis du mois . . . 525
— La dévotion au Cœur eucharistique de Jésus est-elle réprouvée par Rome 767
— Quand on dit la messe votive le premier vendredi, peut-on supprimer la messe du jour si elle est double 816
Sacrifice de la messe. — Voir *Messe.*
Salette (N.-D. de la). — Doit-on ajouter foi au fameux secret de Mélanie. 409
Salut du Saint-Sacrement. — Voir *Bénédiction.*
Samedi saint. — A la bénédiction du feu, quelle est la place du célébrant, si elle se fait à l'intérieur ou à l'extérieur de l'église. 109
Satan. — Voir *Démons.*
Scapulaire. — Les fidèles peuvent-ils s'imposer eux-mêmes le scapulaire 10
— Peut-on porter plusieurs scapulaires sur un seul cordon et quelle couleur choisir . 120, 294
— Si les noms de ceux qui ont reçu le scapulaire ne sont pas inscrits, gagnent-ils les indulgences 120
— A qui demander le pouvoir d'imposer le scapulaire de saint Joseph, quelle est sa forme 294, 819
— Existe-t-il un scapulaire de la sainte Face. . 294
— Faut-il imposer le scapulaire à l'église et allumer des cierges. 298
— Quelles sont les conditions nécessaires à remplir par les confrères du Carmel pour être délivrés du Purgatoire le samedi après leur décès 298
— Pour la validité, faut-il inscrire sur un registre les noms de ceux qui reçoivent le scapulaire 486
— Un malade à qui on a imposé le scapulaire en perd-il les avantages s'il n'a pas été inscrit sur le registre avant sa mort . . . 526
— L'inscription sur un registre privé est-elle de rigueur quand les noms doivent être envoyés au directeur d'une confrérie voisine 535
— Doit-on choisir la confrérie la plus proche . 535
— L'usage de l'étole est-il nécessaire pour l'imposition du scapulaire 537
— La transcription de l'authentique de la confrérie du Carmel au cahier paroissial est-elle suffisante, l'authentique ayant disparu 713
— Doit-il être transcrit sur le registre de la confrérie 713
— Le prêtre directeur et le prêtre étranger qui a fait la réception doivent-ils signer au registre 713
— La réception est-elle valide si celui qui reçoit laisse aux vicaires ou à d'autres le soin de recueillir les noms 713
— Peut-on inscrire sur le même registre ceux qui sont reçus des différents scapulaires, en les distinguant par une mention 714
— Un autel est-il nécessaire pour la confrérie du Carmel 714
— Les invocations qui suivent l'imposition sont-elles nécessaires pour la validité . . . 714
— Pour gagner les indulgences du scapulaire bleu, faut-il réciter à genoux les prières. . 745
— Que faut-il pour gagner les indulgences du scapulaire du Mont-Carmel. 745
— Un prêtre ordinaire peut-il commuer les œuvres prescrites pour le Carmel 745
— L'inscription n'est pas nécessaire pour le scapulaire bleu, elle est seulement conseillée 745
— Peut-on donner le scapulaire à des enfants en bas-âge ; parvenus à l'âge de raison, gagnent-ils les indulgences, ou faut-il une nouvelle imposition 747
— Peut-on recevoir le scapulaire sans être présent, s'il est impossible de se présenter. 744
Ségur (Mgr de). — Sa vie, ses œuvres 769
Séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Voir *Rapports de l'Eglise et de l'Etat.*
Sépulture. — Voir *Enterrement, Divorce, Concubinage.*
Sépulture des religieuses. — Un vicaire général peut-il, sans prévenir le curé, faire la sépulture d'une religieuse qui doit être enterrée dans le cimetière de sa communauté 818
Servant de messe. — Voir *Messe.*
Service militaire. — Un soldat peut-il, dans une guerre reconnue injuste, combattre sur le champ de bataille 133
Socialisme. — Voir *Variétés.*
Société de prêtres. — Qu'appelait-on prêtres sociétaires avant la Révolution 12
Société internationale moderne de latin. — Sa nature 90
Sollicitantes. — Comment expliquer les paroles de Benoît XIV à ce sujet 156
— Sollicitata tenetur-ne ad denuntiandum confessarium qui nunc reversus est ad statum laicalem 796
— Quid si mulier invitatur post confessionem in domum presbyteralem ad blanditias periculosas 859
Somme théologique de saint Thomas. — Sa méthode 849
Souches. — Leur usage est-il permis 848
Stigmates. — Différentes espèces 727

Suffrages. — La sainte Croix titulaire, quel suffrage dire pendant l'année, au temps pascal, aux offices votifs de la Passion . . 14, 203
— Celui qui a un Ordo spécial, est-il tenu de faire le suffrage du patron de la paroisse sur laquelle il habite 125
— Dans un établissement, doit-on faire le suffrage du patron du lieu sur lequel on se trouve 173
— Aux suffrages, on ne doit pas faire le suffrage du patron de lieu, mais seulement celui du titulaire, à moins d'une coutume. 109, 443, 640
— Saint Michel, patron, comment faire le suffrage le lundi, office votif des anges. . 443, 478
— Aux suffrages de saint Michel, de saint Philippe, doit-on omettre les *Alleluia* 640
Suicidés. — Est-il vrai que tous ceux qui se suicident sont atteints d'aliénation mentale. 775
Superstition. — Que penser de la rabdomancie. 9
— Que penser de la baguette divinatoire pour trouver les sources 845
Syndicat des boulangers. — Qu'en penser s'il y a entente pour vendre le pain au-dessus de la taxe officielle. 509
Tabernacle. — Faut-il laver tous les mois le corporal qui y est placé 848
Templiers. — De quel pays était originaire le fondateur des templiers. 256
Tiers-ordre. — Nature du tiers-ordre dominicain, ses pratiques, ses privilèges 121
— Pour gagner les indulgences, faut-il que la corde passe sur le scapulaire de saint François 121
— La récitation du petit office en langue vulgaire suffit-elle pour assurer le privilège des avantages concédés aux tertiaires de saint François 715
— Un provincial de franciscains peut-il autoriser tout prêtre à donner l'absolution générale aux tertiaires quand ils sont quatre ou cinq réunis. 746
— Peut-on donner la bénédiction papale au confessionnal avec une formule abrégée. . 747
Titulaire d'église. — Une chapelle qui n'est pas consacrée n'a pas de titulaire. 38, 91
— Une église rebâtie avec un nouveau vocable, quel est le véritable titulaire 38
— Devoirs envers le titulaire 38
— Une église peut-elle avoir deux titulaires principaux, de qui dépend le choix d'un vocable. 172
Voir *Fêtes patronales.*
Toussaint. — On peut donner la bénédiction du Saint-Sacrement après vêpres. 847
Tradition. — Sa nature, pourquoi la théologie ne donne-t-elle pas comme de foi une vérité attestée par la tradition. 589
Translation des fêtes. — Une fête de première classe transférée d'une manière fixe au premier jour libre garde-t-elle toute son octave 14
— Une fête de 1re classe tombant le dimanche et étant empêchée, peut-on la transférer à son jour octaval, le dimanche suivant. . . 45
— A quels offices donner la préférence. 510
— Translation des fêtes empêchées perpétuellement ou transitoirement 767
— Qui préférer de saint Martin double majeur ou de la dédicace des saints apôtres . . . 816
Trappistes. — Nature de leurs vœux 750
Travaux historiques. — Méthode pour les composer. 829
Trésor caché. — A qui revient la propriété de quelques bouteilles de vieux vin trouvées par un curé arrivé récemment dans la cure 762
Union pour l'action morale. — Nature de cette association. 604
Usurier. — Un banquier peut-il prêter à douze du cent 764
Voir *Restitution.*
Vendredi-Saint. — A quel endroit de l'autel est déposée la croix que le célébrant doit découvrir et à quel endroit doit-il la replacer. 80
— A quel moment le célébrant doit-il lire les impropères, doit-il présenter aux fidèles la croix. 109
— Ce jour-là, au chemin de la croix et au chapelet, faut-il supprimer le *Gloria Patri*. . 203
— Vaut-il mieux faire baiser une croix contenant des reliques de la vraie croix, au lieu de celle qui a servi à la cérémonie de l'*Ecce lignum* 480
Vêpres. — Comment ordonner les vêpres de la dédicace des saints apôtres en concurrence avec sainte Elisabeth, double majeur. . . 80
— La dédicace de la basilique de Latran en concurrence avec la Présentation 80
— Aux secondes vêpres de la Chandeleur, en concurrence avec les épousailles de la Vierge, doit-on faire mémoire de saint Joseph. 346
— Aux secondes vêpres de saint Joseph de Cupertin, mémoire seule des stigmates de saint François 509, 720
— Saint Michel, jour octaval, l'emporte sur saint Bruno 639, 735
— Concurrence entre deux offices égaux, à qui la préférence. 510
— Le saint nom de Jésus double de première classe, par indult, son jour octaval jouit-il à vêpres des mêmes privilèges que les fêtes de Notre-Seigneur en concurrence avec des fêtes primaires double majeures 510
— Saint Remy, double majeur, en concurrence avec les saints anges, à qui les vêpres 623
— Désormais, le 5 juillet, doit-on réciter les vêpres des apôtres avec mémoire du double mineur occurrent. 623
Viatique. — Peut-on n'emporter que la parcelle d'hostie que le malade peut avaler 44
— Peut-on, à l'aller et au retour, dans les rues, donner la bénédiction aux fidèles agenouillés. 204
— Pourquoi y a-t-il précepte impérieux de recevoir le viatique et non l'extrême-onction 793
— Doit-on, la nuit, porter le viatique à un malade en danger 816
Vicaire. — Droits et obligations du vicaire, le curé étant mort 235
Vicaire général. — Quelle différence entre grand vicaire et vicaire général 487
Vie future. — Pourquoi aucun des saints ressuscités n'est venu nous certifier les conditions de l'autre vie 88

Vierge Marie. — Attitude de Marie sur le Calvaire. 12
— Sommes-nous, de droit divin, ses enfants . . 200
— Où a-t-elle été conçue, où est-elle née 250
— A-t-elle subi l'ignorance, peine du péché originel. 276
— Peut-on représenter sainte Anne instruisant la sainte Vierge. 276
Vin de messe. — Voir *Messe.*
Vœu. — En quoi consiste le vœu fait par sainte Thérèse d'accomplir toujours tout ce qu'il y a de plus parfait. 6
— Une religieuse peut-elle le faire sans la permission de la supérieure 6
— Celui qui s'est engagé à faire brûler pendant un an un cierge devant une statue, et ayant cru s'acquitter avec des cierges en stéarine, a-t-il réellement accompli son vœu 106
— Un prêtre avait fait vœu d'élever pour le sacerdoce un enfant de sa paroisse, est-il dégagé si l'enfant ensuite est reconnu sans signe de vocation. 764
Vœu héroïque. — Voir *Acte héroïque.*
Vol. — Vu la dépréciation de l'argent, ne faut-il pas une somme plus considérable qu'autrefois, pour constituer une matière grave. 170
— Réponse à une objection soulevée par cette doctrine 246
Vote. — Peut-on refuser l'absolution à ceux qui, avertis que le vote est affaire de religion et de morale, ont voté néanmoins pour les ennemis de l'Eglise. 235
Zola. — Son livre sur Lourdes. 662

JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Affiches. — Peut-on tolérer des affiches sur les murs des chapelles de congrégations 111
Annexe. — A quels offices le prêtre est-il tenu pour réclamer l'indemnité 286
Bancs. — Le curé peut-il encore continuer à percevoir le prix de location. . . . 317, 158, 175
— A qui appartient-il de les louer 287, 303
— Peut-on louer pour trois ans par bail verbal les places ; comment régulariser les locations en cours 174
— Comment le bureau peut-il être autorisé à régir la location des places 126, 175
— Le cahier des charges stipulant que la location des bancs est faite pour 3, 6 ou 9 ans au gré de la fabrique, peut-on forcer les locataires à continuer et à payer 237
— Qui peut poursuivre et devant quel tribunal 237
— Mode de location. 303, 174
Baptême. — Le prêtre qui baptise un enfant sur la demande de la mère, à l'insu du père qui s'y oppose, peut-il être poursuivi. 15
Budget de la fabrique et comptes. — Le compte de 1893 est-il soumis aux nouveaux règlements. 15
— Confection du budget et son exécution. 60, 159
— Reddition des comptes. 63, 159
— Rectification sur un nouveau détail du budget. 80
— Comment entendre le budget ordinaire et le budget extraordinaire. 128
— Séance de Quasimodo pour dresser le budget. 224
Voir *Fabrique.*
Bureau de bienfaisance. — En vertu d'un legs, il doit servir tous les ans au curé une rente destinée à habiller les enfants pauvres, le maire peut-il refuser de délivrer le mandat, et le percepteur de le solder, si le desservant n'apporte pas les mémoires signées du marchand. 96
— Ce bureau votant chaque année une somme pour la sépulture des indigents, qui doit toucher cette somme chez le percepteur . . 350
— A-t-on le droit de prendre connaissance des délibérations. 160
Bureau des marguilliers. — Le curé peut-il en être le président, ou l'ordonnateur 286
Casuel. — Peut-on tolérer que le tarif diocésain soit supprimé et que la fabrique n'ait aucune part dans le casuel 333
— Comment le faire payer quand les débiteurs y mettent de la mauvaise volonté. 319
Catéchisme. — Comment obtenir d'un instituteur qu'il ne retarde pas la sortie de sa classe de manière à rendre le catéchisme impossible . . . 367
Chaises. — Voir *Bancs.*
Chapelle vicariale. — Actuellement peut-on maintenir un bureau d'administration d'une chapelle vicariale et qui doit signer les mandats 270
Cierges. — Quand les droits de la fabrique aux inhumations et la moitié de la cire sont abandonnés au curé pour abonnement à forfait, doit-on les faire figurer aux recettes 224, 271
— Comment les inscrire si les familles fournissent le luminaire en nature 271
— Le partage des cierges d'enterrement s'étend-il aux bougies facultatives mises sur les autels et les lustres. En est-il de même aux mariages. 364
Cimetière. — Un propriétaire de tombe peut-il se refuser à payer la concession parce que les murs du cimetière n'ont pas la hauteur légale 270
— Le Conseil de fabrique peut-il s'opposer à ce que la commune plante des arbres dans un ancien cimetière trop près de l'église. . . 351
— La commune peut-elle refuser le terrain à prendre sur le cimetière pour agrandir l'église. 365
— Sous prétexte de protéger le cimetière, le

maire peut-il fermer toutes les portes, donnant une clef au curé, quand il faut nécessairement passer sur le cimetière pour aller à l'église. 365
— Faut-il faire enregistrer une concession faite par la fabrique, conformément à un usage qui s'est maintenu 368
— Le terrain d'une sépulture ayant été concédé après quinze ans à une autre famille, le gendre du défunt peut-il planter une croix sur la sépulture de son beau-père, peut-il l'exhumer 399
— Dans une paroisse composée de plusieurs communes, à qui appartient le cimetière. 400
Cloches. — Le curé peut-il interdire la sonnerie à cause du peu de solidité du beffroi, et le tintement qui n'offre aucun danger. . . . 288
— Comment régulariser un emprunt fait par la fabrique pour achat de cloches 175
Conseil de fabrique. — Un fabricien devenu maire doit-il être remplacé ou se faire remplacer comme maire par son adjoint. . . 15
— Doit-on se réunir quatre fois par an, s'il n'y a rien à délibérer ; peut-on rédiger le compte-rendu après coup et le faire signer plus tard. 16
— Le président du Conseil peut-il être président du bureau. 16
— Le même individu peut-il être fabricien de droit dans une commune dont il est maire, et fabricien élu dans une autre commune où il a un domicile. 16
— Que penser du manuel des Conseils de fabrique rédigé par un ancien employé supérieur du ministère des finances. 16
— Le vicaire peut-il assister aux séances . . . 16
— A-t-on le droit de prendre connaissance des délibérations. 160
— Pour protester contre les nouveaux décrets, le curé fait-il bien de ne pas assister aux séances. 287
— Quelle est l'obligation des fabriciens à l'égard des nouveaux règlements. 93
— Une fabrique doit-elle avoir une armoire à trois clefs, si elle n'a rien à y mettre. . . 303
— Y a-t-il une bulle apostolique qui défende d'aliéner ou d'affermer les biens de fabrique pour plus de trois ans 858
— Le maire doit-il être convoqué spécialement s'il ne se trouve pas à la messe. 303
— Les derniers décrets ont-ils augmenté les attributions du maire au Conseil. 303
— Un ivrogne peut-il rester fabricien. 459
Conseil municipal. — Pourquoi a-t-on le droit de prendre connaissance des délibérations. . . . 160
Couronne funèbre. — Le curé peut-il empêcher qu'on apporte à l'église ou qu'on dépose sur le cercueil une couronne ave l'inscription : comité républicain 95
Drap mortuaire. — Peut-on l'accepter avec l'inscription : République française. 333
Ecole libre. — Une commune ayant accepté une donation avec la clause de choisir une institutrice congréganiste, se voit obligée de suspendre ses paiements, faute de ressources. Peut-elle céder la rente pour aider à fonder une école libre 269
— Quel moyen prendre pour assurer l'avenir d'une école libre après la mort du fondateur 302
Ecole laïque. — Que faire quand l'inspecteur autorise cette école mixte à recevoir des enfants au-dessous de cinq ans et refuse cette autorisation à l'école libre. 336
— Quand il refuse à une fille de 14 ans la permission de fréquenter une école libre pour se préparer à son brevet 336
— L'institutrice peut-elle faire entrer les filles par la porte réservée aux garçons et leur faire prendre la récréation dans la cour des garçons, mais à une autre heure . . . 111
Eglise. — Un cabaretier voisin de l'église veut ouvrir une porte près du porche, sur une place dépendante de l'église, que doivent faire le curé et le maire. 94
— La fabrique ayant autorisé deux voisins de l'église à construire un petit mur, peut-elle quand ces maisons sont passées en héritage en d'autres mains retirer sa concession. 95
— Le maire peut-il de son autorité faire enlever les terres qui rendent humide le chevet de l'église. 288
— Comment agir avec un châtelain qui interdit au curé l'entrée d'une chapelle de l'église dont il se prétend le propriétaire. 349
Employés de l'église. — Qui peut nommer le sonneur 223
— Le curé recevant une somme fixe pour les enfants de chœur peut-il acquitter lui-même le mandat 223
— Sont-ils obligés de payer le timbre quittance de dix centimes apposés sur leur mandat. 15, 48, 271, 317, 400
— Comment s'y prendre pour répartir avec équité le casuel des enfants de chœur, souvent considérable aux enterrements de première classe 319
— Que faire si les enfants de chœur ne savent pas signer 317
Fabriques. — Loi contre les fabriques en projet sous Charles X. 31
— Les marchés écrits passés avec le chantre et le sonneur sont-ils soumis au timbre de dimension 111
— Le curé peut-il être nommé régisseur des recettes 158, 400
— La fabrique peut-elle lui abandonner tous les cierges pour le pain bénit. 159
— Qu'entend-on par quittance explicative qui doit remplacer la facture des fournisseurs 159
— Le curé peut-il encore passer un marché à forfait pour toutes les fournitures. 223, 316, 351
— Le curé, régisseur des dépenses, doit-il quittancer les mandats d'avance permanente 271
— En quoi le nouveau décret a-t-il modifié le décret de 1809 271
— Le curé pourra-t-il renvoyer au trésorier pour le paiement du casuel de la fabrique et retenir ses honoraires et ceux des employés de l'église, sans en donner quittance au nom de la fabrique 302
— La dépense du drap mortuaire ne figure pas au tarif, peut-on faire signer à la famille l'engagement de payer l'honoraire correspondant 302
— Peut-on passer un marché à forfait pour

toutes les fournitures de la fabrique . . . 336
— Pièces justificatives. Quelles sont celles qu'il faut fournir pour oblations 127
— Pain et vin, autres frais d'imprimés . . 159, 223
— Pour la recette des bancs 175
— Pour la recette d'un pré 316
— Pour la répartition des sommes aux employés d'église 317
— La note d'un fournisseur comprenant divers articles du budget peut-elle tenir lieu de pièce justificative 319
— Une quête dans la paroisse pour achat d'une bannière doit-elle figurer au budget . 127
— Trésorier-comptable. Cette fonction est distincte de celle de l'ordonnateur des mandats 62
— Comptes de l'ordonnateur et du comptable . 64
— Le seul ordonnateur est le président du bureau 270
— Le curé peut-il être ordonnateur 126
— Peut-il par procuration tenir les comptes et signer pour le trésorier absent 110
— Surtout si ni le président du bureau, ni le trésorier ne savent écrire 111
— Le curé peut-il tenir les écritures 173
— Le trésorier peut-il se faire aider 173
— Peut-il toucher une indemnité 127
— Comment prête-t-il serment 126
— Doit-il avoir la caisse chez lui 127
— A-t-il le droit d'encaisser l'argent des âmes du purgatoire 303
— Est-ce lui qui touche les rentes des fondations chez le percepteur 126, 223
— Quels sont les livres qui lui sont nécessaires absolument 94, 128, 271
— Registres soumis à l'examen des inspecteurs des finances 317
— Le trésorier peut-il réunir sur un seul mandat délivré à une personne plusieurs sommes se rapportant à divers articles du budget 318, 319
— Que faire d'un titre au porteur non déclaré et grevé de charges 320
— Que faire aux héritiers d'un vieux sacristain, unique trésorier, qui n'a jamais rendu de comptes 333
— Quel timbre apposer sur les mandats que le trésorier délivre 48

Fondations. — Un vicaire, autorisé par le curé, peut-il acquitter le mandat des fondations 16
— Une fabrique ayant reçu par convention transcrite au registre une donation avec charge de services religieux, peut-elle être inquiétée par les agents du gouvernement 272
— Le légataire peut-il reprendre la somme, sauf à faire la fondation sous une autre forme 272
— Comment la donatrice d'une somme pour une école pourrait-elle assurer la réversion de cette somme au curé en cas de laïcisation 318
— Que faire au sujet d'une ancienne fondation pour laquelle la demande d'autorisation a été faite, mais est demeurée en suspens . 320
— Une fabrique peut-elle s'imposer les charges d'une fondation sans l'agrément du pouvoir civil 334
— Faut-il tenir secrètes ou régulariser des fondations pour messes et missions . . . 366
— Pour toucher les honoraires de messes de fondations qui sont à la charge de la commune, le curé doit-il produire un mémoire sur papier timbré 399

Impositions. — La fabrique doit-elle payer l'impôt pour une prairie attenante au jardin du presbytère et affectée au curé depuis plus de deux cents ans 239
— Le curé doit-il payer l'impôt des portes et fenêtres pour le presbytère de la seconde paroisse loué à un locataire 399

Inhumation (Permis d'). — Que prescrit la loi au maire pour la constatation des décès . 287
— La déclaration du médecin peut-elle remplacer le permis du maire 47

Legs. — Peut-on laisser par testament à la fabrique une rente dont le capital sera hypothéqué sur des biens immeubles 400
— Le conseil municipal a-t-il le droit d'exiger de la fabrique la communication d'un dossier encore incomplet concernant l'acceptation d'un terrain légué à la fabrique . . . 400

Monuments historiques. — Quelle est l'autorité des architectes du gouvernement sur les églises classées 335

Police du culte. — Un curé peut-il être condamné pour avoir mis à genoux un enfant dissipé, ou pour l'avoir fait prendre par le bras et mettre à la porte de l'église 46

Presbytère. — La fabrique peut-elle empêcher la commune de supprimer une servitude active du presbytère par la vente d'une parcelle sur laquelle elle existait 336
— La réserve que le vendeur d'un puits acheté par le curé a fait en faveur de lui et des siens, doit-elle profiter à ses héritiers qui ne sont que des neveux 368
— Un projet de réparation ayant été rejeté, l'architecte a-t-il droit à des honoraires de la part de la fabrique 318

Représentations théâtrales. — Qu'entend-on par droit des pauvres 175
— Ce droit est-il exigible dans une maison d'éducation, un cercle, même s'il n'y a pas bénéfice 175
— Quel est le moyen de ne rien distraire des sommes recueillies pour une œuvre de charité 175

Sépulture. — Lorsque meurt un enfant assisté et que l'hospice est riche, les funérailles doivent-elles être gratuites 47
— Que faire avec un paroissien qui, ayant demandé avec le consentement du curé un prêtre étranger, refuse de payer les honoraires, parce que ce prêtre n'a fait qu'une partie de la cérémonie, le curé ayant fait le reste 367

Trésorier. — Voir *Fabrique.*

Vicaire. — Voir *Fondations, Conseil de fabrique.*

VARIÉTÉS

Théologie pastorale

CAUSERIES AVEC UN JEUNE CURÉ

II. *Administration spirituelle de la paroisse* (suite)

LV. *L'Eucharistie.*
— Devoirs du curé par rapport aux personnes qui veulent communier. 33
— Obligation de refuser la communion aux indignes 34
— Comment agir avec les pécheurs secrets. . . 35
— Avec les fous. 36
LVI. *L'Eucharistie* (suite).
— Distribution de la communion, lieu. 113
— Jour et moment 114
— Heure, ordre, mode. 115
— Communion des infirmes, des moribonds. . 116
LVII. *Le sacrement de Pénitence.*
— Pouvoirs du curé. 225
— Liberté donnée aux pénitents. 226
— Devoirs du curé 228
LVIII. *Direction des enfants.*
— Quand faut-il les confesser 353
— Règles pratiques à ce sujet. 354
— Faut-il absoudre les enfants avant la première communion 356
LIX. *Direction des jeunes gens.*
— La persévérance dans le bien. 433
— La vocation 436
LX. *Les dévotes et leur direction.*
— Historique 529
— La confession 530
— La communion. 531
— Les pieux exercices à conseiller. 533
LXI. *Les dévotes* (suite).
— Règles générales de direction. 561
— Règles spéciales 563
— Ecueils qu'on rencontre. 566
LXII. *Visite des malades.*
— Obligation grave 833
— Devoir personnel du curé. 835

Etude sur Lamennais

Son enfance 65
Ses premières années peuvent-elles servir à expliquer sa vie. 65
Sa vocation à l'état ecclésiastique était-elle bien fondée 68
Comment fut-il amené à écrire l'*Essai sur l'Indifférence* 161
Quelle fut son erreur sur la certitude 165
Comment expliquer que Léon XII ait approuvé sa doctrine et que Grégoire XVI l'ait condamnée. . 166
Fut-il nommé cardinal *in petto*. 167
Histoire de la Chesnaye 193
Quelle idée Lamennais avait-il pour la rénovation de la société 417
Fondation du journal l'*Avenir*, son programme, ses idées. 513
Voyage de Lamennais à Rome, sa réception. . . . 641
Chute définitive et publication des Paroles d'un croyant. 705
Attitude des principaux amis de Lamennais après sa condamnation. 801

Etude sur la question sociale

Notions préliminaires 337
Doctrines économiques. 338
Rôle de l'Etat 341
Economie politique. 402
Division du travail. 403
Histoire des systèmes économiques. 465
Au moyen-âge 466
Avant le XVIII^e^ siècle 468
Au XVIII^e^ siècle. 469
A la Révolution 545
Malthus, Ricardo, J. B. Say 548
Ecole officielle 549
Socialisme idéaliste. 609
Socialisme de transition 611
Socialisme contemporain 689

Etat du protestantisme en France

Statistique et géographie 305
Formes diverses 306
Les doctrines. 310
Les œuvres 314

Notes pour servir à l'étude du plain-chant *(suite)*

X. Etude sur les neumes 445
XI. Leur rôle. 653

Notes et renseignements bibliographiques pour aider les prêtres à composer leur bibliothèque

PREMIÈRE PARTIE *(suite)*

Livres de piété

IV. — EXAMEN PARTICULIER

Tronson 106
P. Valuy, Directoire du prêtre 107
Pratique de l'examen d'après saint Ignace, ... 108
Petits examens par M. Bénard, et Gaduel 109

V. — LECTURE SPIRITUELLE

Plusieurs excellents ouvrages. 487
Perfection chrétienne de Rodriguez 489
Guide ascétique de Scaramelli 490
Ascétique chrétienne de M. Ribet. 491
Traité de la vie intérieure, R. P. Meynard 492
Manrèze du prêtre, R. P. Caussette. 493
Prêtre et Hostie, R. P. Giraud 494
Théologie mystique du R. P. Schram. 495

Avis aux abonnés

Perfectionnement de la revue. 401, 721

COURRIER BIBLIOGRAPHIQUE

Critique littéraire

Agonies du cœur. — Abbé Bolo 211
Berryer (vie de). — P. Lecanuet 383
Cours d'instructions religieuses. — Mgr Freppel 215
Cours d'Instructions religieuses. — Sifferlen, jésuite 817
Décadents (les) **du christianisme.** — Abbé Bolo 380
Dernières (les) **étapes de la vie chrétienne.** — Bolo 213
Devant la mort. — Abbé Bolo. 212
Deuils (nos) **et nos consolations.** — P. Laurent 382
Eglise (l') **et le siècle.** — Abbé Félix Klein . . . 449
Egypte et les Egyptiens. — Duc d'Harcourt . . 281
Essai sur la loi de vie dans le célibat et dans le mariage. — Abbé Crozat 123
Famille (de la). — A. de Margerie 463
Fête auriculaire dans le ciel. — Abbé Bringuant 28
Fruit défendu. — Abbé Bolo 211
Gaulois (les) **et les Gauloises à la Passion.** — Bolo 157
Henri IV et son temps. — Abbé Jousset 268
Histoire de l'Europe et de la France, de 1270 à 1610. — Abbé Gagnol 268
Lamennais. — A. Roussel. 65
Lettres de saint François de Sales. — Abbé Bolo 213
Louis XIV et le Saint-Siège. — A. Gérin . . . 369
Lourdes. — Zola 662
Manuel de l'histoire de la littérature française. — Doumic. 553
Mariage (du) **au divorce.** — Abbé Bolo 209
Mariages écrits au ciel. — Abbé Bolo 209
Méditations sacerdotales sur la messe de chaque jour. — Abbé Decrouille. 383
Nouveaux entretiens et discours. — P. Vaudon 362
Portraits d'écrivains contemporains. — Doumic 553
Problème de la vie (le). — Marquis de Nadaillac 75
Purgatoire (le) **d'après les révélations des saints.** — P. Louvet 177
Religion (la). — Gondal 217
Révolution (la). — Mgr Freppel. 42
Scribe (de) **à Ibsen.** — Doumic 553
Sources (les) **de la paix intellectuelle.** — Ollé-Laprune 605
Stigmatisation (la). — Dr Imbert-Gourbeyre. . . 722
Sublimités de la prière. — Abbé Bolo 213
Tragédie du Calvaire. — Abbé Bolo 214
Vie chrétienne, ses principes, sa pratique. Abbé Guillemon 379

Langres. — Imprimerie Maitrier et Courtot.